

2995

Tp 151m/38



Dr L. CARTON

Correspondant de l'Institut de France

Les Fabriques de Lampes dans l'Ancienne Afrique

Extrait du Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran
Tome xxxvi. — Fascicule cxliv

ORAN

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE L. FOUQUE
4 et 6, Rue Thuillier (Place Kléber)

1916

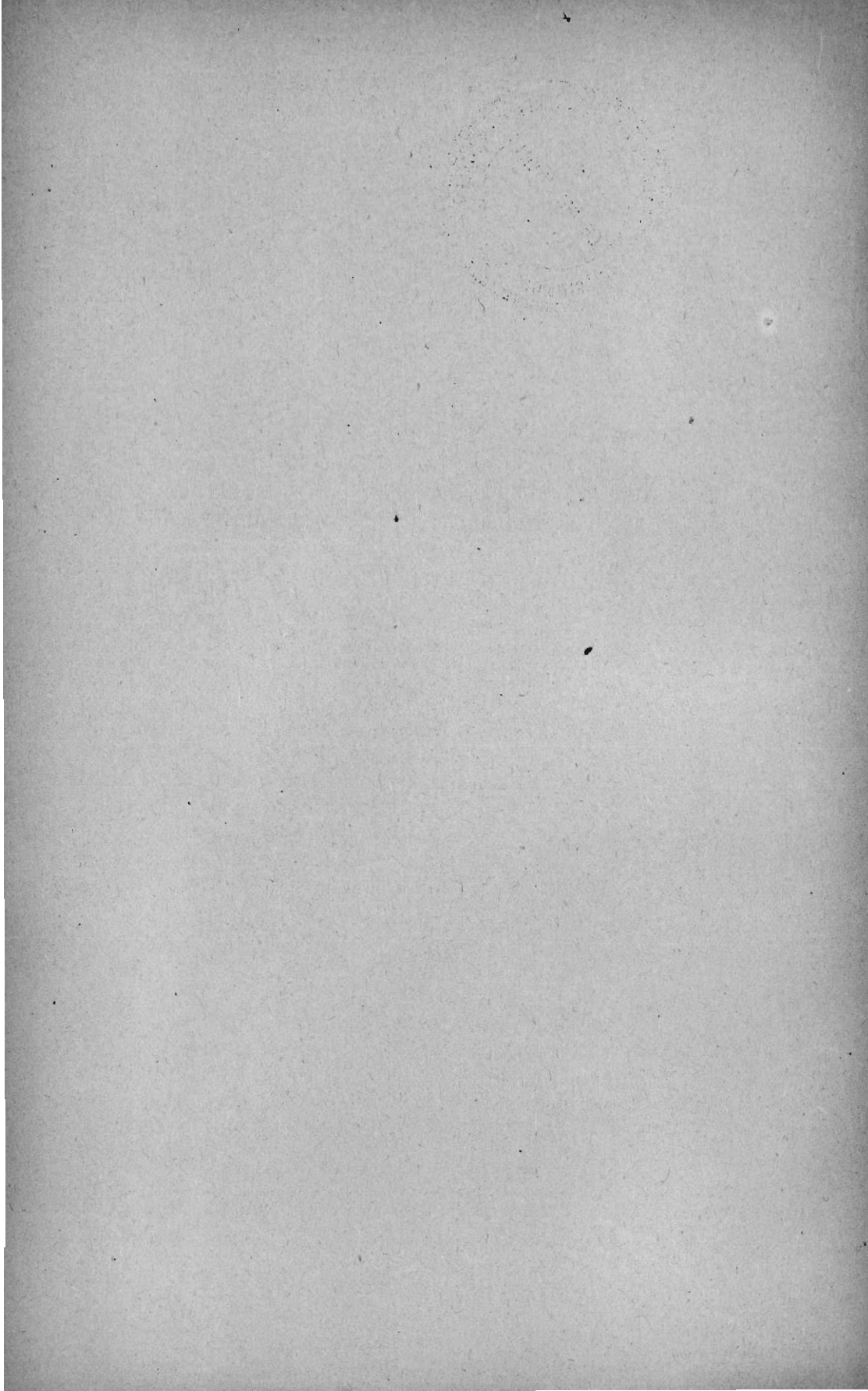
Bibliothèque Maison de l'Orient



072950

151m/38

Tp



A Monsieur F. Tather

Respectueux Hommage

Juin 1916

Henry





Ap 151 m/38



Dr L. CARTON

Correspondant de l'Institut de France

Les Fabriques de Lampes dans l'Ancienne Afrique

Extrait du Bulletin de la *Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran*
Tome xxxvi. — Fascicule cxliv

ORAN

—
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE L. FOUQUE
4 et 6, Rue Thuillier (Place Kléber)

—
1916

LES FABRIQUES DE LAMPES

DANS L'ANCIENNE AFRIQUE

I. — Leurs Caractères

Parmi les objets de petites dimensions que nous a légués l'antiquité, il ne s'en trouve peut-être pas de plus nombreux que les lampes en terre cuite. On pourrait être tenté de croire que cette abondance est due à la seule fréquence de leur emploi dans la vie domestique. Il n'en est rien, elle l'est, avant tout, soit aux croyances philosophiques et religieuses des anciens, soit aux traditions qui en découlèrent et qui leur survécurent.

On sait en effet que c'est dans les nécropoles antiques qu'on en rencontre le plus. La croyance à une autre vie, l'idée qu'on se faisait des conditions dans lesquelles celle-ci se passait obligeaient en quelque sorte à en déposer dans chaque sépulture. Bien plus, parmi tous les autres objets de mobilier funéraire, ce petit vaisseau paraît avoir été le plus important, le plus significatif, puisque quand tous les autres disparaissent, c'est lui seul qu'on trouve à côté des restes périssables : squelette ou cendres.

Je n'ai pas à insister ici sur les explications différentes, ou tout au moins multiples — et sans doute justes la plupart, suivant le point de vue où on les envisage — qui ont été données de la coutume de placer un mobilier dans les tombes. Mais il est intéressant de s'arrêter ici à l'une d'entre elles, très simple, au delà de laquelle n'allait pas la plupart des Africains, et qui voulait que le défunt fût à même, dans sa dernière demeure, de suivre l'existence qu'il menait de son vivant.

On a cité des cas où cette explication s'impose ; il n'en est peut-être pas de plus suggestif que celui d'un caveau africain, que j'ai découvert à Gurza¹.

¹ V. D' L. CARTON. *Bull. Soc. Archéol. de Sousse*, 1909. *Les Nécropoles de Gurza*, p. 29.

Quand j'y pénétrai, après avoir écarté la dalle qui en fermait l'entrée, je me trouvai en présence d'un véritable banquet funèbre. Les personnages, ou plutôt leurs restes et tout l'appareil du repas étaient disposés comme ils devaient l'être certainement dans les réelles habitations des vivants !

Des bancs taillés dans le tuf formaient un *triclinium*, et sur eux les corps parés de leurs bijoux étaient couchés, ayant auprès d'eux la coupe des festins, des assiettes en terre samienne et une lampe. D'autres lampes, d'un charmant dessin, avaient été placées, allumées, dans une niche creusée derrière chaque convive aux dépens de la paroi. Un réchaud du type *brasero*, tout à fait semblable aux modernes « canouns » des Arabes, avait été allumé auprès de la porte. Il portait un grand plat en terre. Au centre de la pièce, sur une table de bois qui a disparu¹ se trouvait toute une vaisselle de grands bols et de grands plats en terre ou en métal, qui ont été retrouvés à terre. Deux grandes amphores qui avaient contenu le vin et l'eau gisaient à côté d'eux. On sait quel grand usage les anciens faisaient des parfums au cours des repas. On en fut particulièrement prodigue ici, puisque plus de 300 *unguentaria* en verre parsemaient le sol et les bancs.

C'était donc un véritable festin que l'on avait préparé, les corps étant probablement parés de fleurs comme ils étaient oints de parfums².

Dans les tombes puniques ou punico-romaines semblables à celle dont il vient d'être question, le mobilier était complexe et très abondant, et il se simplifia ensuite de plus en plus pour disparaître avec le christianisme. La lampe est l'élément qui persista le plus longtemps.

Elle fut pendant plusieurs siècles, avec l'urne cinéraire, le dernier vestige des antiques croyances païennes à la vie future.

Après les tombes, c'est dans les sanctuaires que le petit luminaire se rencontre le plus souvent. Il semble que les fidèles en apportaient chaque fois qu'ils accomplissaient les rites sacrés. Comment s'expliquer autrement que dans

¹ Dans beaucoup de caveaux funéraires de Gurza, il y a de petites *mensae* taillées dans le tuf.

² Cette pièce, par son exigüité, l'emploi de petites tables pour placer les mets, et celui de bancs pour s'asseoir, avec le brasero auprès de la porte, rappelle du reste complètement la disposition des petites demeures arabes. Un habitant d'Akouda, la Gurza moderne, s'y serait trouvé chez lui.

certains cas d'entre eux, comme celui d'El Kenissia, par exemple, on en ait trouvé plusieurs milliers dans un espace de quelques mètres ?¹

On trouve encore les lampes en abondance dans deux autres catégories de gisements : les dépôts d'immondices jetés aux abords des villes et les alentours des fours dans lesquels on les fabriquait.

Ces petits objets nous sont parvenus en aussi grand nombre, non seulement à cause des usages dont il vient d'être question, mais aussi en raison du peu de valeur de leur matière, que l'on ne cherchait pas à refondre, comme le métal ou à retailler comme le marbre, quand ils étaient brisés.

En outre, les fragments en avaient une assez grande solidité car la terre cuite résiste très bien, on le sait, aux attaques des agents qui altèrent si facilement le bronze ou le marbre.

Enfin, circonstance précieuse pour les études archéologiques, les lampes et leurs fragments, si nombreux et si durables, ont souvent une valeur documentaire, soit parce qu'ils permettent de dater les ensembles où on les trouve, soit parce que les sujets qu'ils portent nous renseignent sur la vie des anciens, soit enfin parce que les estampilles qu'ils portent peuvent nous faire connaître certaines voies ou certains centres commerciaux.

Leur collectionnement, leur classement, leur comparaison, l'examen des sujets et des estampilles qu'ils portent sont donc d'un réel intérêt et on peut s'étonner qu'on n'en ait pas encore entrepris une étude générale. C'est que la chose offre de réelles difficultés. Ainsi, pour les lampes les plus répandues dans les musées, les romaines des première et deuxième périodes, une remarque s'impose d'abord. C'est que la plupart des estampilles qu'elles offrent ont été rencontrées non seulement en Afrique, mais aussi dans d'autres provinces de l'empire romain. A défaut d'autres renseignements, leur découverte ne permet pas, à elle seule, de situer leur lieu de fabrication, ce qui fait qu'on ignore d'où la majeure partie des lampes à estampilles sont sorties, à part quelques présomptions pour deux ou trois marques.

¹ V. CARTON. *Acad. des Inscr. Mémoires présentés par divers savants*, t. XII, 1^{re} partie ; *Le Sanctuaire de Tarrat à El Kenissia*, p. 29 et Bull. Archéol. du Comité, 1908, p. 410 et suiv.

Bien plus, il existe parfois d'assez fortes raisons pour croire que beaucoup des ateliers qui les ont produites étaient hors d'Afrique. C'est ainsi que les jolies lampes de la première période, qui datent du 1^{er} siècle et d'un peu avant, apparaissent brusquement sans avoir été précédées d'un type sporadique, d'où elles auraient dérivé. Comme on sait d'autre part que les importations de négociants italiens en Afrique étaient déjà courantes dès la fin de la république ¹, on est porté à admettre que cette époque fut celle de l'importation des produits italiens et de l'éducation des artisans africains ; les lampes ayant quelque caractère devaient venir du dehors.

C'est à la période suivante, quand le pays commence à produire lui-même, qu'il est difficile de savoir si les lampes viennent de l'un ou l'autre des deux pays.

Les indices qui peuvent renseigner à ce sujet sont de plusieurs ordres. Quand, dans une région la terre à potier abonde et où de nos jours des fours existent, on trouve des dépôts de lampes antiques considérables, comme celui d'El Kenissia, on doit penser que celles-ci ont été faites sur place ; on n'aurait du reste sûrement pas pris la peine d'y importer de loin des vases de qualité inférieure. Ailleurs, comme à Henchir Srira, ce sont et la présence de moules et les caractères mêmes du dépôt renfermant des ratés qui indiquent que l'atelier ne saurait être éloigné.

Je vais tenter d'indiquer, ci-dessous, les caractères que peuvent présenter ces petits luminaires quand ils sont d'origine africaine et les points dont certains d'entre eux paraissent provenir. Une question se pose au préalable. Ne fabriquait-on que des lampes dans ces ateliers ? Le potier n'étendait-il pas son industrie à d'autres formes de vases ?

Il est un fait à peu près général, c'est que les noms gravés sur les lampes ne sont pas les mêmes que ceux qui sont sur les autres poteries, même quand les deux sont juxtaposées. La réciproque existe aussi ailleurs, par exemple pour les poteries gauloises et arrétines. Cette séparation — tout au moins apparente — des lieux de production des poteries portant des marques répandues, ne s'applique du reste pas, on le verra, à ceux des ateliers africains que l'on connaît.

C'est ainsi que, pour le plus grand de ceux que l'on peut

¹ V. MERLIN. *Acad. des Inscr. Comptes rendus des séances*, 1911, p. 839.

considérer comme ayant existé en Afrique, celui des *Pul-leni*, on a trouvé l'estampille à la fois sur des lampes et d'autres terres cuites, — bien plus souvent, il faut le reconnaître, dans la première situation. La même juxtaposition de lampes et de vases d'autres formes a été constatée dans les fours du Céramique de Carthage, les premières y étant cette fois moins nombreuses. Les ateliers qui ont alimenté le sanctuaire d'El Kenissia ont sûrement, en dehors de lampes à trois becs, produit des brûle-parfums, des *unquentaria* et de petites amphores. A l'Henchir Srira, *Simittu*, Thuburnic, il y avait le même mélange de formes.

On s'explique que la spécialisation n'ait pas été nécessaire dans ces petites officines et qu'elle ne dut l'être que quand les produits prenaient un véritable caractère d'art. Il est certain aussi qu'une fabrique de lampes, même assez importante, ne devait pas occuper une place considérable. Des fours de petites dimensions, comme ceux du Djebel Oust, capables d'en contenir une cinquantaine eussent pu facilement en produire dix mille par an, le nombre des ouvriers employés à ce travail étant restreint.

C'est plutôt l'amas des pièces de rebut qui en signalerait l'emplacement, si celles-ci n'avaient été souvent portées à distance, comme on le verra pour Henchir Srira, ou versées dans des ravins, des trous, les excavations d'où on avait retiré la terre à potier.

On a donc reconnu, en Afrique, l'existence d'ateliers de lampes à plusieurs indices : soit par les amas de pièces de rebut, sans que le four ait été découvert, soit par la présence de fours sans amas de ratés, soit plus rarement par la coexistence de ces deux conditions.

En ce qui concerne les estampilles, on peut en rechercher l'origine en étudiant leur répartition géographique et leur densité relative dans chaque province. On sait que les noms qui y sont gravés sont ceux ou des fabricants ou des chefs d'ateliers — qui étaient le plus souvent des affranchis — ou des négociants qui vendaient les lampes. L'application des règles de l'épigraphie aux lampes trouvées en Afrique montre que beaucoup, provenant du même propriétaire, portent les noms de ces affranchis ¹.

Pour prendre les exemples les plus connus, les auteurs du t. viii du *Corpus Inscr. latin.*, constatant que les mar-

¹ Ceux-ci prenaient le nom du patron, leur ancien nom formant le surnom.

ques des *Pulleni*, des *Agri*, des *Nundinari* sont plus répandues en Afrique que dans les autres provinces, admettent qu'elles en sont originaires. On connaît, d'autre part, les nombreuses relations qu'eut cette contrée avec la Sardaigne, qui en a même été, économiquement, une dépendance. La découverte de ces marques dans cette île ne peut donc que renforcer l'idée de leur origine africaine. Quand enfin l'épigraphie nous a appris que les familles qui portaient ces noms avaient poussé de profondes racines dans le pays, qu'elles y possédaient de grands domaines et que certains de ses membres y occupaient de hautes fonctions, on s'est cru autorisé à admettre que quelques-uns d'entre eux devaient y avoir des fabriques de lampes.

Une telle méthode a pu donner de fortes présomptions au sujet de certains noms, elle ne me paraît avoir fourni aucune certitude. Elle n'a, notamment, jamais pu permettre de savoir en quel point du pays se trouvaient les ateliers. Du reste, la dissémination a dû s'en faire bien plus par les grandes voies qui sillonnaient le pays que parrayonnement, ce qui rend difficile, géographiquement, de leur assigner un centre d'expansion.

Aussi, le dépouillement de l'*Instrumentum domesticum* du t. viii du *Corpus Inscr. latin.*, ne m'a pas donné à ce point de vue de résultats très significatifs. On remarque pourtant que les marques les plus répandues se retrouvent le long des voies les plus importantes, ou dans les ports : à Carthage, Bulla Regia, Tebessa, Hadrumète tandis qu'elles sont plus rares dans les localités isolées où les lampes à estampilles des grands ateliers sont souvent remplacées par des récipients de fabrication locale ¹.

A vrai dire, les lampes indigènes paraissent aussi avoir été l'objet d'un commerce assez actif, puisque M. Hauteœur croit en avoir retrouvé en Sicile et en d'autres points de l'empire, mais il s'agit des produits d'une basse époque, à laquelle les grands ateliers avaient périclité.

Il faut enfin tenir compte ici des lampes, tout à fait pareilles à celles qui ont des estampilles, mais qui n'en

¹ La *Colonia Thuburnica* était pourtant le long d'une grande voie, celle qui allait de Carthage à Hipponne. Mais cette petite cité était soumise à des influences locales toutes particulières, comme je l'ai exposé ailleurs. (V. CARRON, *Mém. de la Soc. Nat. des Antiq. de France*, 1913, p. 141. *L'art indigène sur les lampes de la « Colonia Thuburnica »*.) On voit combien la question est complexe.

offrent pas. Le nombre en est considérable. Sur 1.004 lampes du catalogue du Musée Alaoui, non compris celles d'Henchir Srira dont on connaît l'origine, il y a seulement 440 estampilles ; au musée de Sfax 96 sur 310, dans la collection de Fages 91 sur 254, dans les musées de Sousse 56 sur 176, ce qui représente, en gros, le tiers. Le musée de Constantine ne donne, lui, que 40 marques sur 400 lampes : le nombre des lampes communes sans sujets ou à sujets simplement ornementaux y est donc relativement grand. Comme on sait, d'autre part, que dans beaucoup de musées on écarte les lampes sans estampilles et sans sujets, ce qui ne paraît pas avoir été fait ici, on peut admettre que cette collection donne une idée plus exacte de la proportion, qui serait donc plutôt d'un dixième que du tiers.

Comment s'expliquer ce fait ? Doit-on penser que les lampes sans cachet étaient souvent des imitations ou même des contrefaçons des produits des grands ateliers ? Il n'y a pas, en effet, de raison pour que ceux-ci n'aient pas mis leur marque sur tous leurs produits. On sait, d'autre part, que la plupart des ateliers indigènes ne le faisaient pas. J'ai même rencontré parfois des marques qui paraissaient être une grossière imitation des estampilles connues : de loin le cachet paraissait net ; de près, on n'y voyait que quelques hastes informes. On sait aussi que l'on vendait des moules, non de lampes, mais de sujets destinés à être placés sur le disque des lampes ¹. J'en ai moi-même trouvé une dans laquelle la superposition sur le disque est évidente ². Enfin, certains marchands de lampes vendaient des moules destinés aux petits potiers de l'intérieur. A Carthage, en 1908, le R. P. Delattre a rencontré ³ un dépôt de lampes, de statuettes et de moules aussi remarquables par leur nombre que par la variété et la beauté de certains sujets. Ce dépôt n'a sûrement pas été le magasin d'une fabrique comme on l'a supposé, car la facture et les estampilles n'en sont pas uniformes. S'il s'était agi d'un atelier, on y eût tout au moins trouvé sa marque en grande majorité. Il s'agit donc d'objets provenant de fabriques différentes, et qui ont été mis en vente à la même époque. Les

¹ V. TOUTAIN. *In Saglio. Diction. des Antiq. Rom.*, Lucerna.

² V. CARTON. *Mém. Soc. Nat. Antiq. de France*, 1900, p. 230. *Statuettes en terre cuite de la Nécropole d'Hadrumète*.

³ V. DELATTRE. *Acad. des Inscr. Comptes rendus des séances*, 1908, p. 601. Cf. RENAULT. III^e *Cahier d'Archéol. Tun.*, p. 113. HAUTECEUR. *Musée Alaoui, Supplément, Lampes* n^{os} 808, 816, 1.088, etc.

moules qui se trouvaient parmi eux, dans le magasin d'un commerçant qui ne fabriquait pas, étaient par conséquent aussi destinés à la vente. On saisit que, grâce à eux, les petits artisans de l'intérieur aient pu imiter plus ou moins heureusement les produits sinon tous beaux, du moins les plus corrects des grands ateliers. D'autre part, s'il y avait de ces derniers en Afrique, ils ont pu s'en assimiler plus ou moins la technique.

II. — Lampes Libyco-Berbères

Le type le plus ancien et le plus récent des luminaires africains ne provient pas, à proprement parler, d'ateliers. Il a dû, autrefois, comme il l'est de nos jours, être façonné et cuit par les femmes des indigènes. C'est un récipient en forme de tasse ou de verre, avec ou sans pied, pincé ou non en un ou deux points de ses bords — ce qui rappelle les

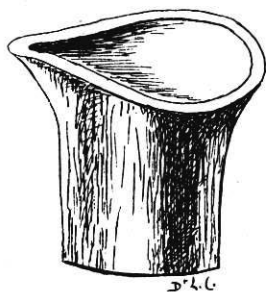


Fig. 1

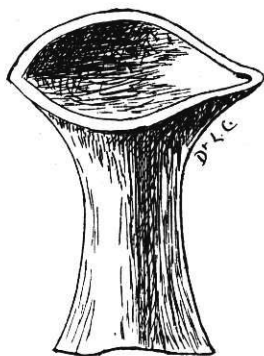


Fig. 2

diverses catégories de la lampe punique, qui doit en être un perfectionnement — de manière à former un ou deux becs destinés à retenir la mèche. Il était fabriqué à la main, à l'aide d'une boule d'argile pétrie et cuite soit sous un feu de bois, soit dans les petits fours semblables à ceux où les femmes arabes font leur pain. Cette forme a été trouvée dans des dolmens antérieurs à l'époque romaine — et je l'ai rencontrée nombre de fois dans les tombes modernes des santons musulmans.

III. — Ateliers de l'Epoque Punique

Une heureuse découverte faite à Carthage, dans le quartier du Céramique a montré toute une série de grands fours à potier renfermant encore les objets tels qu'ils avaient été placés pour être cuits au moment de leur abandon qui doit correspondre à la prise de Carthage.

Le quartier du Céramique était à proximité du havre qui, d'après mes recherches ¹, fut le premier port de Carthage, et non loin de la nécropole, c'est-à-dire à portée des vaisseaux qui pouvaient en charger les produits et des clients qui voulaient en garnir les sépultures.

Les fours ², en briques crues, formaient un foyer elliptique enfoncé dans le sol et recouvert de voûtelettes d'argile soutenues par un pilier central. Au-dessus se trouvait le laboratoire, large cheminée cylindrique qu'une coupole devait recouvrir et dans laquelle s'élevait une colonne tubulaire divisée en deux étages. L'air et la fumée du foyer passaient d'abord par des canaux dans le laboratoire garni de poteries grossières, puis, par des trous plus petits, dans la colonne qui renfermait les lampes et les statuettes.

Le foyer donnait par une partie étroite sur la chambre de chauffe, où l'on a trouvé les restes du bois préparé pour le feu ainsi que des ratés. Au-dessus de ces pièces était l'atelier où l'on avait préparé, sur des rayons, les vases non cuits, en les isolant sur des rondelles d'os et où l'on entassait sur le sol les poteries cuites pour les classer dans les magasins. Ceux-ci étaient reliés par un couloir renfermant des moules, des pots de couleurs et des poteries rangées par milliers. Parmi celles-ci on remarquait de grands flambeaux d'une forme particulière. Les lampes ressemblaient à celles de la nécropole de l'Odéon, ce qui permet d'admettre que les fours ont fonctionné jusqu'à la destruction de Carthage ³.

¹ V. CARTON. *Revue Archéologique*, 1911, t. II. *Le port marchand et le mur de mer de Carthage* et *Revue Tunisienne*, 1911, *Documents pour servir à l'étude des ports et de l'enceinte de la Carthage punique*, p. 494. (In *Bibliothèque de l'Institut de Carthage*, C. Leroux, éditeur, Paris.)

² V. GAUCKLER. *Service des Antiquités. Compte rendu de la marche du Service en 1901*, p. 7 et *Revue Archéol.*, 1902, t. II. *Les fouilles en Tunisie*, p. 37, avec plan et coupe.

³ A l'Odéon, les lampes étaient de plusieurs formes : rhodiennes, puniques, trifolées ou à deux becs. Gauckler ne dit pas comment sont celles qu'il a découvertes au Céramique.

On a rencontré assez souvent, à Carthage, des lampes grecques ou puniques portant sur le disque, à la base du bec, divers symboles tels que l'emblème triangulaire, le caducée, etc., qui paraissent avoir été fabriquées à Carthage ou dans les environs. Mais, d'une manière très générale, les lampes de l'époque punique ne portent aucune estampille formée du nom ou des initiales du potier.

J'ai découvert moi-même, aux portes de Tunis et à environ 15 kilomètres de Carthage¹ un vaste ensemble de fours à potiers, dont une dizaine étaient bien visibles. J'y ai trouvé un grand nombre de débris d'amphores, notamment des anses portant des estampilles formées le plus souvent de lettres. Mais je n'y ai pas rencontré de restes de lampes. Le gîte n'a du reste été exploré par moi qu'à la surface.

Une grande ville comme Hadrumète devait certainement avoir des ateliers de potiers, soit à son intérieur, soit dans ses environs. On ne connaît l'emplacement d'aucun d'eux, mais on a découvert dans les environs un gisement considérable de lampes dont la situation et l'homogénéité peuvent donner une idée des fabriques de la région². C'est



Fig. 3

dans le sanctuaire punique d'El Kenissia, à Ksibet-Soussa. Dans un entassement de six mille poteries, que les fidèles y avaient déposées, j'ai trouvé trois mille lampes puniques³ de formes diverses avec ou sans pied. Tous ces petits récipients, de formes diverses, sont en une pâte d'un jaune clair, assez cuite, sortant évidemment des mêmes ateliers. (Fig. 3 et Pl. I.)

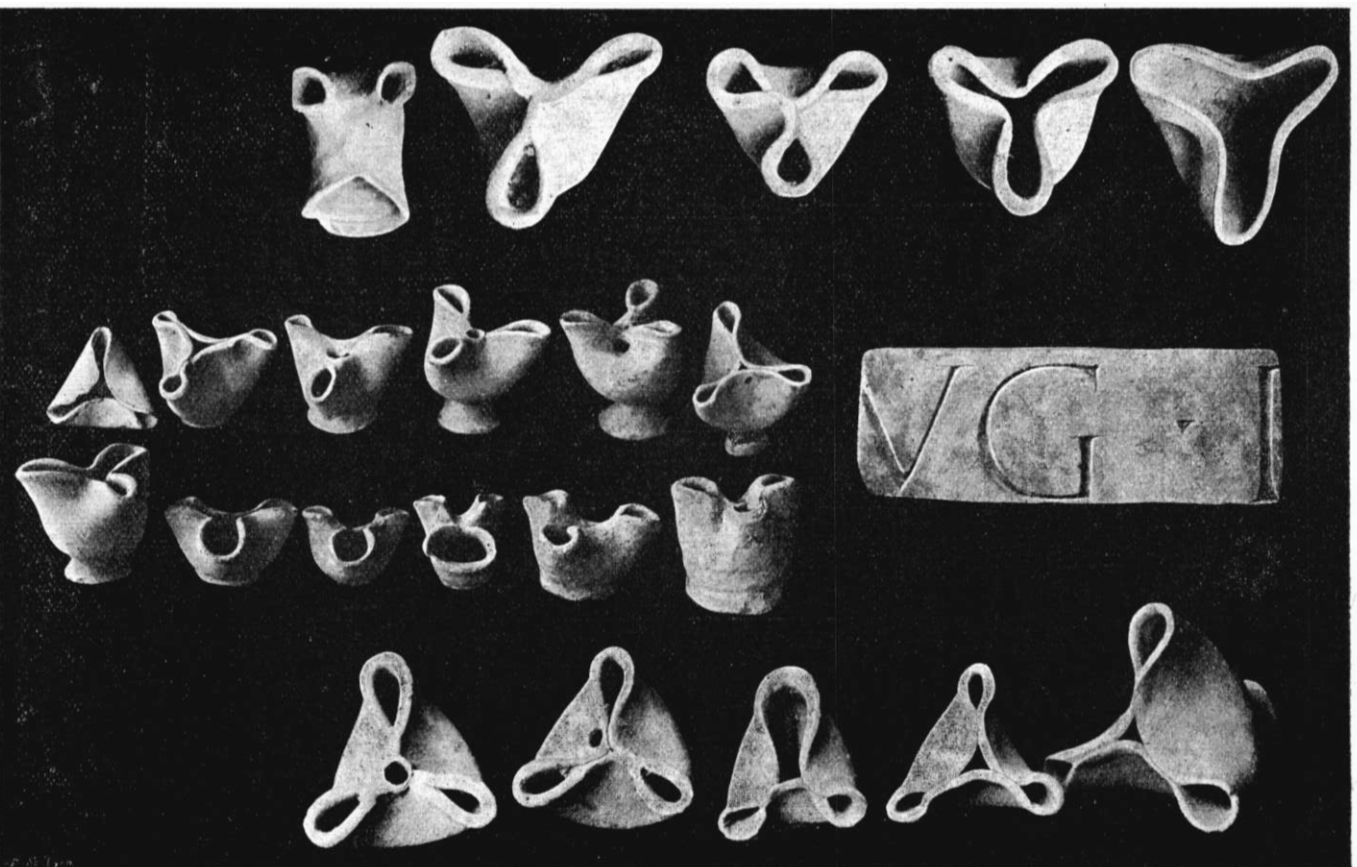
A Sousse, dans un sanctuaire punique, a été rencontré un dépôt analogue. Ils sont mêlés à des poteries indigènes bien caractérisées, qui ne proviennent pas de grands ateliers, et à des lampes romaines.

Des poteries en aussi grande quantité et de qualité très commune n'ont évidemment pas dû être transportées de

¹ V. Dr CARTON. *Revue Archéol.*, 1894, t. II, p. 180. *Estampilles puniques sur anses d'amphores trouvées au Belvédère.*

² Dans la tranchée du chemin de fer, auprès de la maison Balzan, on voit des traces de fours à potier, mais les débris qui en proviennent paraissent relativement modernes. Peut-être s'en trouve-t-il de plus anciens dans le voisinage.

³ V. Dr CARTON. *Acad. des Inscr. Mém. publiés par div. savants. Le Sanctuaire de Tanit à El Kenissia*, p. 96 et *Bull. Soc. Archéol. de Sousse*, p. 78.



Pl. I. Lampes puniques d'El Kemsia (près Sousse)
(Pl. extraite du *Bulletin de la Société Archéologique de Sousse*, 1907, p. 68)

loin, d'autant plus qu'il y a partout dans le pays des bancs d'argile plastique. Elles sortaient donc d'ateliers situés à Hadrumète ou aux environs.

IV. — Epoque Romaine

On sait que l'on divise en deux grandes classes les lampes païennes de l'époque romaine. Celles de la première période, antérieures ou postérieures au commencement de l'ère chrétienne, rondes, sans queue, en pâte fine, dure et légère offrent souvent des sujets artistiques, ne portant que très peu d'estampilles, réduites le plus souvent à une lettre ou à un signe. Elles forment donc à ce point de vue la transition entre les lampes puniques et les suivantes dont c'est la caractéristique de présenter souvent un cachet.

Les lampes de la deuxième période, de pâte plus épaisse, sont caractérisées par la queue forée¹, l'abondance et la variété de la décoration ; beaucoup d'entre elles peuvent être africaines. Mais comme on n'a pu jusqu'ici retrouver aucun des ateliers d'où elles sont sorties, il faut recourir à d'autres indices pour en déceler l'origine.

Le premier moyen auquel on ait pensé pour se procurer ces renseignements est le classement et l'examen des estampilles. Il ne paraît pas avoir donné tous les résultats auxquels on pouvait s'attendre, mais il ne semble pas qu'on ait fait ce travail avec toute la méthode et l'ampleur désirables. On a pu cependant arriver, dans quelques cas, à des conclusions d'un certain intérêt.

Les estampilles ont été le plus souvent imprimées sur le fond extérieur à l'aide d'un cachet. Elles comprennent alors en général une seule ligne. Ailleurs, moins fréquemment, elles forment deux ou trois lignes tracées à la pointe ou sur le côté.

Ces marques peuvent offrir l'initiale du *praenomen*, le *gentilice* et le *cognomen*, écrits souvent en abrégé par leurs premières lettres. Ailleurs, il n'y a qu'un seul *gentilice* ou bien un *cognomen*. Ce qui est le plus intéressant, c'est que le même *gentilice* est tantôt seul, au singulier ou au pluriel, tantôt au singulier, accompagné et suivi d'un surnom. On a pensé, avec raison, semble-t-il², que les premiers

¹ Il y en a encore quelques-unes de la même époque qui n'ont pas de queue, mais c'est l'exception.

² V. MERLIN et POINSSOT. *Les inscriptions d'Uchi Majus*, p. 88.

représentent peut-être le fondateur de la firme, les seconds une association de ses fils, le troisième, divers ateliers appartenant aux fils, ou dirigés par des affranchis dont le nom a été ajouté à la marque.

Certains groupes de lampes qui paraissent appartenir à des périodes assez longues, présentent les mêmes noms et les mêmes prénoms, avec des surnoms différents. Il est possible — mais il n'est pas démontré — que le *gentilice* soit celui du propriétaire et le surnom celui des affranchis ou chefs d'ateliers.

Parfois, au lieu de noms, l'estampille offre la représentation de certains objets tracés en graffite avant la cuisson : trois palmettes, par exemple, et même des figurations plus ou moins compliquées, comme un buste, un personnage debout, etc. Ce sont là des raretés dont il ne sera pas tenu compte ici.

Certaines des lampes qui portent de ces estampilles ont été transportées au loin, telles celles des *Pulleni*. Cette dernière marque, qui a une grande diffusion dans l'espace, l'a également dans le temps, puisqu'on la voit sur des luminaires de la première époque et sur d'autres du III^e siècle. On conçoit que, durant deux ou trois siècles, une firme ait pu subir plusieurs transformations, et passer du père au fils et aux affranchis.

Quoiqu'il en soit, on peut observer avec les auteurs du t. VIII du *Corpus Inscr. latin.* que si beaucoup de marques trouvées en Afrique l'ont été ailleurs, il en est un certain nombre qui n'ont été rencontrées que dans cette région. Il est possible que ce soit l'effet du hasard, mais il est plus probable qu'il s'agit d'estampilles frappées dans ce pays.

Il faut enfin remarquer, avec ces mêmes auteurs, que la Sardaigne ayant pris ses poteries courantes à l'Afrique plutôt qu'à l'Italie, les découvertes de produits communs aux deux pays sont une présomption de plus en faveur de l'origine africaine.

D'autres estampilles trouvées en certain nombre en Afrique, l'ont été en plus grande quantité ailleurs. Il est possible que de nouvelles découvertes changent ces proportions. Je ne m'occuperai ici que de celles qui, par leur répartition, paraissent avoir eu leur maximum d'expansion en ce pays, quoique ce critérium ne puisse encore donner toute certitude, des ateliers italiens ayant pu avoir leur principale clientèle en Afrique, et les ateliers africains à l'étranger.

Enfin, le lecteur doit être prévenu que le dépouillement des estampilles portées au *Corpus* est loin de donner une idée exacte du nombre de lampes trouvées, et par conséquent de leur répartition en Afrique. On sait que, très souvent, des fouilles clandestines ont dépouillé des nécropoles importantes entières, et que, même quand les recherches ont été faites officiellement, beaucoup de lampes ont, pour des raisons que je n'ai pas à indiquer ici, passé dans les collections privées, ou chez les marchands, sans avoir été signalées. Je me bornerai à rappeler tous ces objets provenant des cimetières antiques d'El Djem, de Lemta, qui ont été colportés par des courtiers à travers la Tunisie.

Les lampes intéressantes qui n'ont pas été publiées forment certainement un nombre double ou triple de celles qui sont connues.

On sait enfin que toutes les nécropoles africaines sont loin d'avoir été explorées, et que par conséquent il n'est pas possible d'établir la densité, pour chaque région, des luminaires qui y ont été trouvés.

Pour toutes ces raisons, les conclusions tirées de l'étude des estampilles ne peuvent avoir qu'une précision toute relative. On verra pourtant que quelques-unes d'entre elles ont un réel intérêt. La grande quantité d'exemplaires que l'on connaît permet, en outre, d'établir dès maintenant des listes, et comme un cadre dans lequel pourront rentrer la plupart des découvertes ultérieures. C'est pourquoi j'ai indiqué, pour chaque marque, le lieu de sa découverte avec le degré de fréquence.

Il eût été précieux de poursuivre la comparaison avec les découvertes faites en d'autres provinces de l'empire ; je n'ai pu me procurer à Tunis ni, en raison des circonstances actuelles, consulter ailleurs tous les tomes du *Corpus Inscr. latin.* qui m'eussent permis de le faire ¹.

J'ai tenté de dresser des tableaux permettant de trouver dans l'identité, la ressemblance ou la répétition des sujets des indications relatives à leur origine. Je dois avouer que ce travail ne m'a pas donné les résultats que j'en attendais. Le sujet adopté paraît être plutôt une question de mode, ou d'époque, que de fabrique, les sujets et les moules ayant pu, du reste, passer d'un atelier à l'autre. Il aurait fallu pouvoir comparer entre eux et même rapprocher les exemplaires des musées et collections, en examiner la couverte,

¹ Ce regret est atténué par le fait que beaucoup de ces tomes ne correspondent plus du tout à l'état des découvertes actuelles.

la pâte, la cuisson et la facture. Je n'ai pas eu la possibilité de le faire.

Quoiqu'il en soit, voici quelques-uns des résultats du classement que j'ai tenté. Je n'y parle que des estampilles qu'il y a plus ou moins de raisons pour considérer comme africaines ¹.

L. FABIUS LAETUS. Une trouvaille faite à Carthage donne peut-être le nom d'un fabricant de lampes de cette ville. Le R. P. Delattre ² y a rencontré une série de formes nettement puniques et offrant aussi les symboles de la religion carthaginoise. Elles portent toutes la marque ci-dessus. Il s'agirait d'une des plus anciennes fabriques de l'Afrique, puisqu'elle existait à une époque où persistaient de manière si vivace les croyances de la première Carthage.

DERISORIS. Trouvée deux fois en Afrique (Kef, Bulla Regia) et non ailleurs. Le *gentilice Derisor* a été rencontré dans un texte d'*Uchi Maius*, en un point où une autre famille de potiers, les *Pulleni*, avaient de grands domaines et non loin par conséquent du lieu de la découverte des deux lampes qui le portent.

C-COR-VRS. Trouvée à Carthage seulement.

AIACIS. Six fois en Afrique (Carthage 4, Bir Tabenk 6), une fois à Rome ; est peut-être africaine. Marque parfois en graffite sur les côtés de la lampe.

CRETASI et SEX CRETASI. Cinq fois en Afrique (Carthage et ma collection) et une fois à Rome.

NUNDINARIUS. (Haïdra, Tebessa, Khenchela, Medracen, Mdaourouch, Khamissa, Guelma et Sétif). Les auteurs du *Corpus* disent que ce nom n'est pas rare en Afrique ³ et que cette marque n'a pas été rencontrée ailleurs. Ils en concluent que les lampes qui la portent sont d'origine africaine. On peut rapprocher NUNDINI (Carthage 5 et Bou Korneïn) et NANDINI.

Ce *cognomen* vient de *Nundinae*, marché. On sait

¹ Pour ne pas augmenter indéfiniment le nombre des renvois, je ne donne pas les références relatives au *Corpus Inscr. lat.*, au *Catalogue du Musée Alaoui*, à l'article de Gauckler publié dans les *Nouvelles Archives des Missions Scientifiques*, t. xv, fasc. 4, *Rapport sur les inscript. lat. découvertes en Tunisie de 1900 à 1904* et au *Supplément du Catal. du Musée Alaoui* publié par M. Merlin dans le *Bull. de la Soc. Archéol. de Sousse*, 1910, n° 15, p. 60, qui forment les principales sources auxquelles j'ai puisé.

² V. DELATTRE. *Revue Tunis.*, 1913, *Lampes romaines trouvées à Bordj-Bjedid*, p. 185.

³ J'ai relevé, dans une épitaphe de la *Colonia Thuburnica*, les noms de *C Julius Nundinarius*. On sait qu'il y a eu des potiers dans cette ville.

l'importance, attestée par plusieurs inscriptions, qu'ont eue et celle qu'ont encore les marchés dans le pays essentiellement agricole qu'est l'Afrique. On remarquera que la première variante n'a été trouvée que dans le centre et le sud de l'Afrique et pas sur le littoral, ce qui est en faveur de son origine africaine.

L-POMPEIUS PONTIANUS (Carthage 1, Bulla Regia 1), cf. POMPEIUS (El Djem 2), PONTIANI (Carthage 5, Cherchell 1, Hammam-Lif 1). Fréquent en Sardaigne, inconnu à Rome, remarquable par son extension en Afrique.

L-HORTENSIUS (Carthage 5, Bulla Regia 2) n'a pas été rencontré ailleurs, sauf en Sardaigne, ce qui confirmerait son origine africaine. Ce nom est fréquent dans l'épigraphie, dans des conditions montrant qu'il était porté, non par des individus isolés, mais par les membres de familles établies dans le pays. L'une d'elles résidait à Gighti ¹, sur le forum de laquelle elle avait des statues de ses représentants.

Une autre possédait, aux environs de Tipasa, un domaine renfermant de grands vignobles ².

C-MAR-EUPO. Douze fois en Afrique, très dispersée (Carthage, Sousse, El Djem, Ras Dimas, Timgad, Cherchell, Constantine). N'a pas été trouvée à Rome, mais en Bretagne, sur le Danube, en Sardaigne, en Sicile, aux environs de Naples, à Ostie. On peut admettre qu'elle est provinciale et peut-être africaine.

ANCHIAL. Douze exemplaires dispersés (Carthage, Hadjeb-el-Aïoun, Tebessa, Khenchela, Sousse, El Djem). Marquée parfois au graffite ou à la pointe. J'ai cru devoir placer ici cette estampille qui paraît n'avoir été rencontrée dans aucune autre province, quoique les auteurs du *Corpus* ne l'aient pas mise à côté d'autres qui se trouvent dans les mêmes conditions.

L PEDI SEC écrit parfois FEDI SEC. Dix-sept exemplaires très dispersés (Carthage, Bou Kornine, Bulla Regia, Haïdra, Tebessa, Timgad, Cherchell, Sousse, Oran), cf. GAUCKLER, *Nouv. Arch. des Miss.*, xv, p. 452. L PEDIUS, qu'il lit Fed(i) Jus(ti).

Cette marque serait plus fréquente en Afrique qu'ailleurs. Elle fait penser à une fonction mentionnée dans les épitaphes du cimetière des *Officiales* : *pedisequa*.

¹ V. GAUCKLER. *Loc. cit.*

² Cf. GSELL. *Tipasa*, p. 422.



Les *Celsi*. — *Celsus* est un nom et *Celsius* un surnom. Il y a plusieurs formes : a) KELCEL, en caractères grecs (cinq exemplaires, Mahdia, Salakta, Sousse [V. *Bull. Archéol. du Comité*, 1903, p. 178]), se rencontre dans la campagne napolitaine et en Sicile ; b) OFICI CELS (Carthage) ; c) C SCANT CELSI parfois en graffite (Carthage), trouvée aussi en Campanie, ce qui la rapproche de a) ; d) Q NVMI-CELS = Q. *Numidus* ou *Numidius Celsus*, 15 exemplaires, dispersés (Sousse, Sfax, Bulla Regia, Tebessa, Ras Dimas, Sidi el Hani [ma collection]), a été rencontrée en plusieurs parties de l'empire.

Les *Fabricii*. — Seize exemplaires avec ou sans cognomen : L. FABRIC (Sousse, Tebessa). L. FABRI A EVE (*Aevelopisti*) (Sousse). L-FABR-FA (Battaria). L FABRICIVS G (Djebel Djelloud, v. *Revue Tunis.*, 1910, p. 446). L FABRIC MASC (Carthage, Bulla Regia, Henchir Meskal). L FABRI MT (Carthage). L FABRIC NASO (Bulla Regia, Tebessa, Cherchell). On a trouvé cette estampille à Rome et dans plusieurs provinces, notamment en Sardaigne. Elle paraît donc être plutôt italienne qu'africaine.

Les *Aurelii*. — AVR — AVRE — AVRELI — AVRELI LASCIVI — LASCIVI. Dix-huit, très dispersées (Carthage, Lemta, Volubilis, Tebessa, Djerba, El Djem, Bulla Regia). Le *Corpus* ne donne malheureusement pas la répartition dans le reste de l'empire. Si cette marque est rare ailleurs, elle pourrait être africaine.

AUGENDI. Dix-huit (Carthage, Bou Kornine, Sidi Daoud, Bulla Regia, Le Kef, Tizirt, Ksar Benia Ceder, Bou-Grara, Sfax, Gafsa, Bir bou Rekba, v. *Bull. Archéol. du Comité*, 1903, p. 116). Trouvée à Rome, Ostie, Luna.

AG.RI. Parfois accompagné du swastika. Une fois on a trouvé la forme P AGRI. Vingt exemplaires très dispersés (Carthage 9, Dougga [V. *Revue Tunis.*, 1890, p. 512], Teboursouk, Cherchell, Gouraya, Saint-Leu, Tebessa, El Djem, Thina, Korbous [RENAULT, II^e cahier, p. 55]).

M. Poinssot est particulièrement affirmatif sur l'origine de cette marque, qu'il place à côté de celle des *Pulleni* et des *Nundinari*, comme communes à l'Afrique et à la Sardaigne. Cependant, on l'a trouvée à Ostie, en Lusitanie, en Gaule Narbonnaise. Ce qui viendrait à l'appui de l'opinion de M. Poinssot, c'est que le nom *Agrios* est relativement

1 *Revue Tunis.*, 1890, p. 510.

fréquent dans l'épigraphie africaine. On l'a rencontré d'après les tables du *Corpus*, dans les régions d'Haïdra, Sétif, Sigus, Lambèse, Le Kef, et c'est peut-être de ce côté qu'aurait été situé l'atelier ; la voie de Carthage à Théveste, qui passait tout auprès de Thugga en aurait facilité le transport.

Les *Victores*. — VICTOR — VICTORIS — VICTOR F — VICTOR I — VICTOR P — VICTOR X. En tout 27 estampilles de Victor, et peut-être ses affranchis ou descendants (Carthage, Lemta [dont trois avec l'F], Bulla Regia, Sousse, Henchir Meskal, Bir bou Rekba, Zarxis, Haïdra). Cette estampille est très répandue en Sardaigne, ce qui permet de penser qu'au moins une partie de ces marques est africaine.

Les *Sempronii*. — SEM, 4 fois (Bulla Regia, Bou Kornine). LV SEMPRONI, 8 fois (Carthage). LSEM HA, 3 fois (Bou Kornine, Charchell, Djebel Djelloud). Q SEMPRON, 40 fois (23 fois à Carthage, puis Kelibia, Bulla Regia, Le Kef, Tebessa, Aïn Beïda, Arbal).

Il s'agit peut-être des ateliers d'une même famille. On remarquera à ce sujet la position des estampilles sur la queue de la lampe, qui est à la fois particulière et commune aux deuxième et quatrième marques. Les *Sempronii* sont fréquents dans l'épigraphie du t. viii du *Corpus* et cette marque est en outre très rare en Italie. Il y a donc des chances pour qu'elle soit africaine.

Les *Lucei* et les *Maurici*. — LVCC (Bulla Regia). LVCCI (Bir bou Rekba). EX OFFI LVCCEI et LVCCEI (Carthage, Bulla Regia, Thigibba, Thelepte, Tebessa, Charchell, Sfax, Dougga, El Djem, Haïdra). LVCCEIURUM (Bulla Regia, Tebessa). LVCCEI FELIX (Thigibba, Henchir Cheffaï). LVCCEI MAVRICI et LVC MAVRICI (Carthage, El Djem, Tebessa). MAVRICI (Carthage, Sousse, Sfax, Bulla Regia, Le Kef, Thala, Tipasa, El Djem, Khanguet).

C'est d'après les auteurs du t. viii du *Corpus*, que les *Lucei* ont été rapprochés des *Maurici*.

La marque portant le premier nom a été signalée en Sicile et en Sardaigne, les *Luc. Maur* à Pisaurum, les *Maurici* à Rome, en Sardaigne, à Sagonte et Ilicium. *Luceius Felix* n'est pas connu hors de l'Afrique. Peut-être s'agit-il d'une maison italienne ou même romaine ayant eu des ateliers en Afrique. Un lot de huit lampes à deux becs, dont sept avec la marque *Maurici*, trouvé au Khanguet, mérite une mention spéciale.

AGATHOP et BIC AGAT. Les auteurs du *Corpus*, qui rapprochent ces deux marques, citent à propos d'elles un *C. Bicirius Agathopus*, de Rome. On a trouvé en Afrique 5 exemplaires de la première (Carthage, Bulla Regia) et 25 de la seconde (Carthage, El Djem, Bulla Regia, Tebessa, Cherchell, Djebel Djelloud, Hammam-Lif [*Bull. Archéol.*, 1908, *loc. cit.*], Sousse). On a signalé à Cagliari l'estampille ACATOV et la seconde marque à Rome, en Sardaigne et ailleurs. Il aurait été intéressant de savoir combien de fois, s'il s'agit d'un potier de Rome ayant eu des ateliers en Afrique.

Il est à noter que cette marque est fréquente sur les grandes amphores, comme on le verra pour celles des *Domitii* et des *Trophimi*.

L CAPR et CAPRARI. Onze exemplaires de la première (Sidi el Hani, Hadjeb-el-Aïoun, Sousse, El Djem, Sfax), et 14 de la seconde marque (Carthage, Bulla Regia, Médéa). L'une paraît localisée au centre de la Tunisie, et n'a notamment pas été trouvée à Carthage ; elle n'aurait pas été rencontrée en dehors de l'Afrique et beaucoup de sujets qui ornent les lampes ont un caractère africain : buste de l'Afrique, Hercule ou ses emblèmes. Il pourrait donc s'agir d'un atelier de cette contrée. La seconde des variantes a été trouvée bien plus souvent que je ne l'indique ici, car je l'ai relevée dans plusieurs collections particulières. Elle n'a été rencontrée hors d'Afrique qu'en Sardaigne. Il pourrait donc aussi s'agir d'un atelier africain.

Les *Phronii*.— AV FRON, 20 fois (Carthage [*Bull. Arch.*, 1904, p. 497], Sidi Daoud, Sousse [*Bull. Soc. Archéol. Sousse*, 1909, p. 121], Ras Dimas, Sfax, Tebessa, Constantine [*Recueil de Not. et Mém. de la Soc. Archéol. de Constantine*, 1904, p. 249], Cherchell, Oran, Guetna, Bir bou Rekba). PHRONI, 4 fois (Carthage, Bulla Regia). FRONI, FRONIM, souvent retourné et donnant MINOR-F ont été relevés 6 fois à Carthage, El Djem et Cherchell. On sait que cette estampille est au nom de *Aufidius Phronimus*. Les auteurs du t. vin du *Corpus* disent que la première marque a été rencontrée à Rome, Ostie et Luna ; ils ne parlent pas de la seconde ; les troisièmes ont été vues en Sicile et en Sardaigne. Donc elles pourraient être africaines, ce que confirmeraient beaucoup de leurs sujets qui conviennent à l'Afrique : sanglier, bouc, antilope, cerf, lièvre, hyène, etc., mais aussi, faut-il le reconnaître, à d'autres pays riverains de la Méditerranée.

Les *Domitii*. — Trente-cinq fois : DOMIT (Lemta). DOMIT... (El Djem [Revue Tunis., n° 65, p. 446]). DOMIT·N·VIC· (Sousse). L·DOM (Sfax). L·DOMITI (Sousse, El Djem, Thina [Bull. Archéol., 1903, p. CLXXXVII]). L·DOMITIA (Lemta, Enfidaville, Sbeitla, Gurza [CARTON. Bull. Soc. Archéol. Sousse, 1909, n° 41]). L·DOMITI F (Lemta). L·DOMITI B (Sbeitla). L·DOMITI P (Sousse, Lemta, El Djem). L·DOMITI PAVLI (Sousse, Gurza). L·DOMITI PON· (Sousse). L·DOMITIS (El Djem, Henchir Meskal). L·DOMITI SES (Mahdia, El Djem). L·DOMI (El Djem). L·DOMIS (El Djem [Revue Tunis., n° 65, p. 444]). C·DOMITIS (Thina).

A part la dernière qui a un *praenomen* différent, ces marques peuvent se rapporter à la même personne. Il n'est pas dit, au *Corpus*, que quelqu'une d'entre elles ait été rencontrée hors d'Afrique, sur des lampes. Elle aurait donc pu appartenir à cette contrée. D'autre part, leur répartition donne un maximum de fréquence dans le Sahel, c'est donc là qu'aurait été situé l'atelier ou le port d'importation.

On sait que la *gens Domitia* est célèbre par l'atelier de briques qui portent son nom. Or, le gentilice *Domitius* est très répandu en Afrique et le chef de cette *gens* portait le nom d'*Afer*¹.

Domitia Lucilla, une des héritières de ce personnage, épousa, on le sait, Marc-Aurèle, ce qui rendit les empereurs propriétaires de la briqueterie.

Il est possible qu'un membre de cette famille ait installé des ateliers en Afrique.

GABINIA (Carthage [27 fois], Sousse, Lemta, Hadjeb-el-Aïoun, Bulla Regia, Bir Oum Ali, El Djem, Médenine, Sfax et Thina, Djebel Djelloud [ma collection]). CAVINIA (Carthage, Bulla Regia). GABIN (Tipasa). GAB MERC (Carthage, Utique, Sousse, Cherchell, Oran) : en tout cinquante-trois exemplaires.

Le *Corpus* ne cite que quelques exemplaires à Rome. Si cette marque n'a pas été trouvée ailleurs, elle pourrait être africaine. Notez que la confusion du B et du V dans *Cavinia* et *Gabinia*, si fréquente dans l'épigraphie du pays, confirmerait cette origine.

Les *Pulleni*. — Les estampilles qui portent ce nom sont très nombreuses. On en signale 72, mais le nombre de celles qui ont été trouvées et sont dans les collections particulières est bien plus considérable.

1 V. DESCOMET. *Marques de briques relatives à une partie de la gens Domitia.*

PULLAENI. Cinquante-huit exemplaires (Carthage, Utique, Sousse, Zarxis, Leptis Magna, Bône, Oudena, Mahdia, Bulla Regia, Tebessa, Cherchell, Gouraïa, Djebel Djeloud, El Djem, Sidi Daoud, Bir bou Rekba, Sidi Youcef, Dougga, Khanguet). PVLLNI IANVARI (Carthage). PVLLNI POSSESSOR (Carthage). Le nom de *Possessor*, qui se trouve sur une lampe de Rome, a été trouvé à Carthage sur une terre cuite représentant un joueur d'orgue hydraulique. PULLENORVM (Carthage, Bulla Regia). La marque *Pulleni* est aussi sur une statuette de Carthage et paraît avoir existé sous la forme OF-PVLENI, avec une ligature de V et L, qui a été rencontrée en Narbonnaise. On voit que la répartition en Afrique est très générale. On en a trouvé beaucoup aussi en Sardaigne et quelques-unes en Sicile, à Ostie, Rome, Dalmatie, dans la Transpadane et en Gaule Narbonnaise ¹.

L'examen des tables des différents tomes du *Corpus* montre ² qu'il n'y avait pas de Pulleni établis hors d'Afrique. D'autre part, ce nom est très fréquent dans l'épigraphie africaine. Une inscription, que j'ai découverte dans le théâtre de Thugga ³, porte le nom d'un personnage qui devait, comme le pense M. Poinssot, appartenir à la même famille que les *Pulleni* dont j'ai trouvé le nom gravé sur la porte d'un domaine ⁴. Il avait été patron du *pagus* et de la *civitas* de la ville. Il exerça aussi des fonctions civiles et religieuses à Carthage. La même famille devait posséder un autre domaine non loin du premier, en un point où j'ai trouvé une inscription relative à l'érection d'un temple à Cérès ⁵, ou si elle n'y avait pas de propriétés, le personnage dont il est question dans ce texte devait apparemment habiter dans le voisinage. A Uchi, il y avait d'autres membres de la même famille et M. Poinssot a montré quels liens de parenté paraissent les réunir. Un autre domaine, situé au Kef, appartenait à un *L. Pullaienus Felix*, dont le nom a été trouvé encore dans des villes de la région : Thignica,

¹ C'est M. Poinssot, *loc. cit.*, qui a indiqué cette répartition. Par contre, Toutain (*Saggio. Dict. des Antiq. Rom.*, v. *Lucerna*) dit que la marque *Pullaeni* est particulière à l'Afrique.

² V. MERLIN et POINSSOT. *Les inscriptions d'Uchi Majus*, p. 114. La forme la plus correcte de ce nom leur paraît être *Pullaienus*.

³ V. CARTON. *Acad. des Insc. Mém. présentés par div. savants. Le théâtre romain de Dougga*.

⁴ V. CARTON. *Découvertes épigraphiq. et archéol. faites en Tunisie in Mém. Soc. des Sc. de Litté.*, p. 254, n° 447, 1895, imp. Danei.

⁵ V. CARTON. *Découvertes, etc.*, p. 276, n° 517.

Aradi, Ucubi et Le Kef même. M. Poinssot, qui a fait tous ces rapprochements, remarque à ce propos que nulle région d'Afrique ne présente un ensemble d'inscriptions concernant les Pulleni comme celle d'Uchi Maius. On peut donc se demander si l'atelier d'où sont sorties les lampes qui portent ce nom ne s'y trouve pas. L'exploration minutieuse de la surface du sol ne m'a donné aucun indice à ce sujet. D'autre part, il serait étonnant, si cet atelier avait existé ici, qu'on ne trouve pas dans tout le pays un grand nombre de lampes portant le cachet. Il n'en est rien. Les fouilles, peu étendues du reste, que j'ai faites dans la nécropole d'Uchi ne m'en ont fourni pas plus que celles que M. Poinssot et moi avons faites dans les cimetières de Thugga.

Les *Junii*. — C-IVN ALEX, doit se lire *C. Junius Alexius*, 94 fois, très disséminée (Carthage, Bir bou Rekba, Sousse [17], Lemta, El Djem, Sidi el Hani, Ras Dimas, Bulla Regia, Le Kef, Mahdia, Sfax, Thina, ligne de Sfax-Gafsa [17], Hadjeb-el-Aïoun, Feriana, Médenine, Tebessa, Khenchela, Constantine, Cherchell, Rus), mais avec prédominance notable dans le centre de la Tunisie. Fréquente en Sardaigne, rare à Rome, cette marque manque dans le reste de l'Italie. Elle a donc les caractères d'une origine africaine que confirme la fréquence de certains sujets : Hercule ou ses emblèmes, buste de Celestis, buste de l'Afrigue, antilope, lion, autruche, croissant.

C-IVN DRAC se lit *C. Junius Draci*, 82 fois, avec la même répartition générale que la marque précédente (Carthage, Sidi Daoud, Souk el Abiod, Bir bou Rekba, Sousse, El Djem [20], Sfax et Thina [35], Salakta, Sidi el Hani, Mahdia, Hadjeb-el-Aïoun, Philippeville, Cherchell, Lemta, Ras Dimas, Bizerte, Constantine, Djerba). Il y a aussi ici prédominance des mêmes sujets africains. En outre les lampes ont une grande ressemblance de facture, et beaucoup des sujets qu'elles offrent leur sont communs. La répartition hors d'Afrique, d'après le *Corpus*, fréquente à Rome, en Italie inférieure et en Sardaigne, se rapproche de celle de la marque précédente. On doit enfin remarquer que ces deux *Junii* ont le même prénom. Il doit donc s'agir probablement de deux ateliers d'une même fabrique exploités ou dirigés par deux des membres ou les affranchis d'une même famille.

D'autres marques portent encore ce gentilice, mais leur rareté ne permet pas de faire de rapprochements. D'autres aussi offrent les cognomine *Alex* et *Drac* ci-dessus.

En somme, les deux estampilles des *Junii* ont été relevées 176 fois et leur abondance localisée à une région de la Tunisie me paraît plaider, plus peut-être que les faits relevés pour les autres cachets, en faveur de leur origine africaine.

Les *Oppii*. — OPPI et ex OFICINA OPPIORUM, cette dernière en graffite. On remarque, comme pour les *Luccei* et les *Pulleni*, la forme du génitif pluriel relatif à un ou plusieurs membres de la famille ou à ses affranchis, ou à une association des uns et des autres. Les lampes qui portent le nom seul sont peu nombreuses, et disséminées (Carthage, Constantine, Tipasa, Hammam Rira, Cherchell, Sétif, Gurza).

C-OPPI-RES, 105 exemplaires très disséminés (Carthage, Utique, Bou Korneïn, Sousse, Gurza, Sbeïtla, Teboursouk, El Djem, Henchir Meskal, Bir bou Rekba, Henchir Tungal, Chaouach, Bulla Regia, Constantine, Kelibia, Leptis Magna, Djebel Djelloud, Médenine, Djerba, Thala, Sfax et Thina, Souk Ahras, Ksiba [ma collection], Sidi el Hani).

On a trouvé d'autres marques au nom des *Oppii*, mais comme le surnom diffère des précédents, il est difficile d'en indiquer les rapports. Ils ont pu appartenir à la même famille de potiers, les affranchis ayant pris le prénom d'un de ses membres et le nom d'un autre. M OPI SAS ; M OPPI ZOSI ; L OPPI RES.

Cette estampille devait au moins être signalée ici à cause de sa fréquence relative en Afrique.

Les *Novii*. — NOVIUS ; M NOVIVS (Henchir Meskal, El Djem). Cette marque est peut-être la contraction de *Novius Justus* ¹.

M. NOV. GERM. Douze exemplaires (Sousse, El Djem, Lemta, Henchir Meskal, Constantine, Ras Dimas, Sbeïtla, Djebel Djelloud) seulement ont été publiés, mais je l'ai vu un grand nombre de fois dans les collections privées.

M. NOV-IVSTI. Cent treize fois (Carthage, Sousse, Lemta, Thystras, Sidi el Hani, Hadjeb-el-Aïoun, Teboursouk, Bulla Regia, Tebessa, Constantine, Guelma, Philippeville, Cherchell, Henchir Meskal, El Djem, Thala, Sidi el Hani, Djebel Djelloud, Sfax). Cette marque, si fréquente en Afrique et rare à Rome, a été trouvée en Sardaigne, en Sicile, en Campanie.

IVSTI. Dix-neuf exemplaires (Carthage, Béja, Lemta,

¹ Voir ci-après.

Hadjeb-el-Aïoun, Haïdra, Henchir el Guiz, Feriana, Tebessa, Constantine, Philippeville, Cherrhell, Sousse, Tunisie). Le *Corpus* signale quelques exemplaires à Ostie et à Clusium.

Les *L. Munatii*. — L. MV·ADIEC, se lit : *L. Munatius Adjectus*¹. C'est une marque assez disséminée. Cinquante-six exemplaires (Carthage, Monastir, TebourSouk, Sousse [27], Lemta, Henchir Meskal, Béja, Zarxis, Sidi el Hani, Enfida, Bulla Regia [16], Chemton, Sbeitla, Feriana, Bir Oum Ali, Tebessa [7], Khenchela, Khamissa, Constantine, Seriana, Cherrhell, Djebel Djelloud, Haïdra, El Djem, Thala, Souk Ahras, Hadjeb-el-Aïoun). Elle a été trouvée dans plusieurs provinces de l'empire.

L. MUN PHILE. Quarante-cinq fois (Carthage, Utique, Bou Kornine, Sousse, Lemta, Hadjeb-el-Aïoun, Bulla Regia, Tebessa, Dellys, Djebel Djelloud, Djerba, Sfax, Souk Ahras, Gurza, El Djem).

Les sujets des lampes qui ont la marque des *Munatii* sont souvent les mêmes que ceux des produits des *Junii*. La plupart de ces luminaires seraient sans queue, ce qui permettrait d'attribuer à cet atelier une ancienneté relative. *Philetus* n'est pas rare dans l'épigraphie africaine, ce doit être un nom d'affranchi d'origine grecque. Cette marque serait assez fréquente en Italie.

L. M·REST, MUNA REST. Trente exemplaires (Carthage, Sousse, Lemta, Sidi el Hani, Henchir Meskal, Thigibba, Henchir Cheffaï, Bulla Regia, Constantine, El Djem, Djebel Djelloud, Haïdra, Souk Ahras). Marque rare à Rome, existe dans quelques autres provinces ; vue deux fois en Sardaigne, doit être rapprochée, par son cognomen, de la marque C OPPI RES.

L. MUN·SUC. Vingt-neuf fois (Carthage, Lemta, Bulla Regia, Le Kef, Thigibba, Tebessa, Djebel Djelloud, Sousse, Gurza, Sfax). Beaucoup moins fréquente à Rome qu'en Afrique.

MUN·TREPT. Trente et un exemplaires (Carthage, Utique, Sousse, Lemta, Bulla Regia, Tebessa, Cherrhell, Saint-Leu, El Djem). Marque fréquente à Rome, rencontrée en Sardaigne et ailleurs.

Quelques autres estampilles plus rares doivent être indiquées ici. L. MUN (Carthage, El Kantara). L. MUNI....I

¹ Les auteurs du *Corpus* admettent qu'une autre estampille assez fréquente, C·MADIEC, est une forme vicieuse de celle-ci.

(Bulla Regia). L. MVN. AUG (Sousse). MVN. HEL (Carthage). MVN HELI (Bir bou Rekba). L. MVNA MAR (Sousse). En résumé, sur les cinq estampilles de quelque fréquence portant ce nom, deux ayant les *cognomina* *Restitus* et *Successus* seraient considérées comme africaines, deux autres le seraient moins sûrement ; *Threptus* serait plutôt romain. C'est à propos de ce nom que M. Toutain¹ se demande si les *cognomina* grecs de beaucoup de ces estampilles ne sont pas celles d'affranchis dont le *gentilice* commun indiquerait que les fabriques qui les ont frappées étaient apparentées entre elles, ou des succursales d'une même fabrique dont ces affranchis auraient été les directeurs.

Les *Clodii*. — CLO HELI, CLO HELIAN. Vingt-quatre fois (Carthage, Bulla Regia, El Djem, Haïdra, Cheria, Constantine, Tebessa). A été souvent rencontrée à Rome, et aussi ailleurs. HEL, C HELI, C. HEL, HELI doivent se rapporter à C. HELVIVS IANVARIVS plutôt qu'à la présente estampille.

C. CLO. SUC. Cent vingt-neuf fois. C'est la marque la plus souvent rencontrée (Carthage [76], Djebel Djelloud, Bou Kornine, Utique, El Djem, Sousse [13], Lemta, Ksoursef, Bulla Regia [14], Thigibba, Dougga, TebourSouk, Thala, Haïdra, Sfax, Sidi Aïch, Gunifidia, Ras Dimas, Tebessa, Aurès, Philippeville, Cherchell, Oran, Constantine, Souk Ahras, Gurza). On en a trouvé à Rome et ailleurs, d'après le *Corpus* qui, malheureusement, n'indique pas dans quelles proportions. La fréquence de cette marque dans le cimetière des *Officiales*, à Carthage, montre l'ancienneté de cet atelier et la variété des formes qui s'étend de la première période à la période de transition indique qu'il a eu une grande durée. Pour cette marque, comme pour la plupart de celles qui ont été fabriquées en Afrique, on notera que cette fréquence existe surtout dans les grandes villes : Carthage, Sousse, Bulla Regia, etc., sans qu'elle y soit proportionnelle au nombre des autres estampilles. On ne peut, à mon sens, et pour le moment, n'en tirer qu'une conclusion, c'est que les grands ateliers avaient des dépôts dans les villes importantes ou que leurs produits étaient les plus recherchés.

Je n'allongerai pas plus cette liste de marques relevées sur des lampes africaines, en laissant de côté quelques

¹ Loc. cit.

autres qui auraient peut-être pu trouver place ici en raison de leur fréquence, mais qui, pour d'autres raisons, ne paraissent pourtant pas devoir être considérées, jusqu'à nouvel ordre, comme africaines.

Après ces lampes dont on soupçonne l'origine indigène, sans qu'il ait été possible jusqu'ici de localiser leur point de fabrication, en voici dont on connaît le nom du lieu d'origine.

Découvertes à El Djem, à queue forcée, offrant les bustes d'Isis et Serapis se faisant face dans un encadrement de fers à cheval juxtaposés, elles présentent au revers cette inscription :

EX OFICI
NA C. V. S
AB AQVAS
REGIAS

La marque C. V. S se rapporte peut-être au n° 22,644, 335 du t. viii du *Corpus*, trouvé sur une lampe de Carthage : C. VALERISAN¹. L'emplacement d'*Aquae Regiae*, point situé, d'après Tissot, à l'entrecroisement des routes qui traversent la Byzacène, n'a pas encore pu être fixé ; on hésite pour le localiser entre l'Henchir Baboucha, l'Aïn Rhorab, l'Henchir Khatera et d'autres endroits. C'est vers cette région — il peut être intéressant de le signaler ici — que l'on a trouvé l'atelier d'Henchir Srira, dont il sera bientôt question.

Les *Anicii*. — Une lampe trouvée à Carthage, en terre grise, munie d'un anneau, ayant pour sujet un léopard porte la marque ANICIO//RUM. Le R. P. Delattre, en la signalant, ajoute² : « On sait que les domaines des *Anicii* étaient considérables en Afrique. » La famille de ce nom a fourni au pays une longue suite de fonctionnaires que signalent de nombreuses inscriptions, notamment à TebourSouk, Uzappa, Timgad, Lambèse³. L'un d'eux, Q. *Anicius Faustus*, remporta plusieurs victoires sur les indigènes. Une inscription de Rome qualifie un membre

¹ V. MERLIN. *Bull. Archéol. du Comité*, 1911, p. CCXII. Cf. *Catal. Musée de Sfax, Lampes*, n° 94.

² *Bull. de la Soc. Nation. des Antiq.*, 1910, p. 226.

³ V. Clément PALLU DE LESSERT. *Fastes des Prov. Afric.*, I, pp. 5 et 291, 413, etc.

de cette famille de *Aniciae domus culmen* ¹. C'est le même qui fut proconsul et dont parle Claudius ² dans un passage qui se termine par ces mots : *et qos arat Africae campo*.

Je dois placer ici une série de lampes d'un type particulier, qui me paraissent former un moyen terme entre les lampes de la deuxième période et celles que l'on désigne sous le nom de lampes de transition. Ce groupe offre en effet des caractères bien particuliers indiquant qu'ils sont d'un atelier ou de plusieurs ateliers situés dans une région déterminée. La pâte des petits vaisseaux est d'un jaune pâle rappelant les lampes puniques d'El Kenissia, peu homogène, épaisse, un peu grossière, mais très cuite, dure et sonore. Elle ne paraît pas avoir été revêtue d'une couverte. L'objet paraît avoir été fait en trois parties : la supérieure ou disque, l'inférieure ou cuvette et la queue.

Le corps, circulaire, se rapproche de la forme des lam-

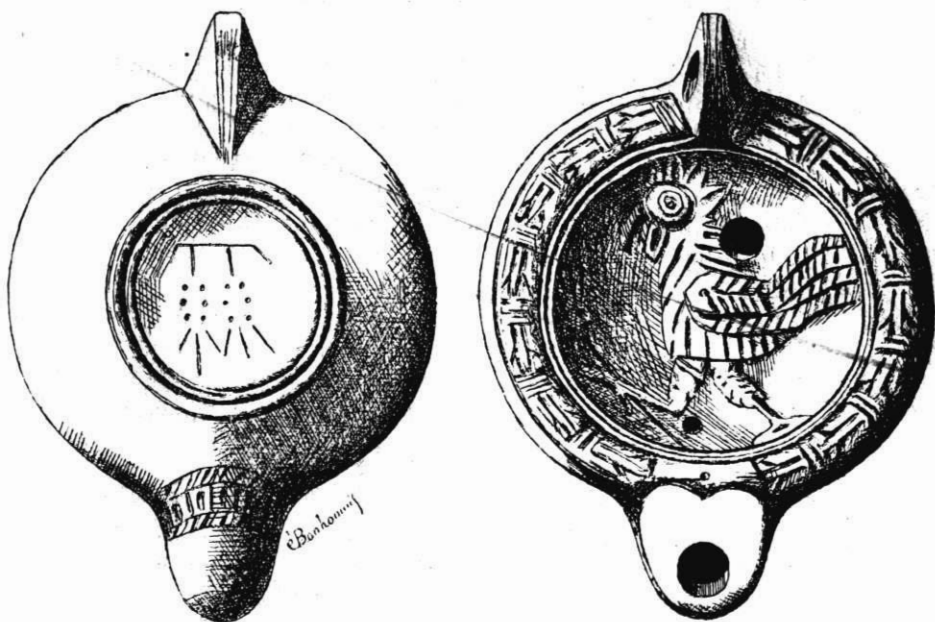


Fig. 4 et 5

pes d'époque antérieure et s'éloigne de celles de transition, qui tendent vers l'ellipse. Le diamètre en est, en général, voisin de 8 centimètres et la hauteur de 3 centimètres. En

¹ V. C. I. L., VI, 1.753.

² In Consulatu Olybrii et Probinii.

revanche, le fond, lisse ou simplement entouré d'un cercle en creux dans les lampes de l'époque précédente, l'est ici par un bourrelet saillant, bordé de deux rainures entourant l'estampille. Le bec, plus petit qu'antérieurement, est séparé du corps par deux lignes convexes circonscrivant deux lobes et lui donnant vaguement l'aspect d'un cœur ; dans les périodes antérieures, ces lignes se terminent extérieurement par deux volutes. Dans le petit méplat qui les sépare de la cuvette apparaît un tout petit trou qui paraît bien être un trou d'aération¹, prototype de celui qui, dans les lampes postérieures, s'agrandira et se juxtaposera au trou unique d'alimentation des lampes de la première période. La queue, forcée dans les luminaires plus anciens, est, cette fois, pleine et la crête en est ornée de deux sillons parallèles ; à sa partie inférieure, un renflement ou talon revêt la silhouette de la proue d'un cuirassé. Sous le bec, à sa base, une ligne d'oves encadrée de deux lignes en forme de câble lui forme comme un collier.

La grande majorité de ces lampes a la cuvette entourée de faisceaux de lauriers grossièrement stylisés ; la tige, les feuilles et les liens, bien spécialisés antérieurement, sont réduits ici à une tridigitation coupée de trois traits transversaux à sa base, les baies n'étant presque plus visibles. Le sujet qui orne la cuvette est variable, mais le choix en trahit chez le potier une prédilection marquée pour les animaux, et même certains animaux².

Les sujets les plus fréquents sont : cerf, bubale debout, couché ou galopant, nombreux chiens, coq, panthère, dauphin, chèvre, antilope, sanglier. D'autres sont franchement païens : croissant sur le disque, génie funéraire

¹ V. DE CARDAILLAC. *Bull. Soc. Géogr. Oran*, 1890. *Hist. de la lampe antique en Afrique*, n° 290. Après avoir fait quelques expériences à ce sujet, je crois que ce n'est pas à proprement parler un trou d'aération qui n'avait pas sa raison d'être, le trou d'alimentation devant permettre largement à l'air d'arriver dans le récipient à mesure que l'huile en était consommée. Ce petit trou me paraît plutôt avoir été destiné au dégagement des bulles d'air qui, s'échappant de l'huile surchauffée, se seraient sans cela accumulées à la partie la plus élevée de la cuvette intérieure et, en s'échappant brusquement, troubler la régularité de la combustion.

² C'est évidemment une lampe de cette catégorie que Gauckler a signalée (*Archiv. des Miss.*, t. xv, p. 339). Mais il ne peut s'agir, comme il le prétend, d'un vaisseau chrétien, ni même de l'époque de transition. Cet auteur avait, du reste, très bien remarqué le caractère particulier de ce groupe de lampes, qu'il considérait déjà comme de fabrication africaine.

appuyé sur un flambeau, buste de Mercure avec le caducée, Diane chasseresse, Celestis, Europe sur le taureau, faune tenant un thyrses et jouant de la flûte de Pan, scène lubrique, femme assise, les seins nus, ayant à droite et à gauche deux personnages agenouillés et élevant les mains vers elle. Beaucoup de ces sujets ont été finis à l'ébauchoir. On remarquera que les premiers d'entre eux peuvent être soit chrétiens, soit païens.

Je possède dans ma collection trois lampes qui sortent du même moule ¹. Elles ne portent pas le même sujet ², mais ont une marque curieuse, signalée par Gauckler ³, et sur laquelle j'ai moi-même appelé l'attention ⁴. Comme je l'ai signalé, c'est dans le centre de la Tunisie qu'on a trouvé le plus de lampes de ce type. Aussi est-ce dans le Musée de Sousse qu'il y en a le plus, et là que je les ai étudiées.

La plupart d'entre elles correspondent à la description donnée plus haut. Chez quelques-unes la terre est rose. Il y en a aussi qui, au lieu d'être de dimensions moyennes, sont de grand module. Elles ont souvent alors une couverture brune. Une variante assez fréquente c'est, au lieu du faisceau de lauriers, un encadrement formé par une série de canaux ou de fers à cheval.

Ces lampes, d'un type si uniforme, ne portent pas toujours de marques. Quand elles en ont, c'est le plus souvent celle dont il vient d'être parlé. J'en donne plus loin la description. Voici d'abord les autres estampilles :

Encadrement de lauriers pas aussi stylisé que sur les autres luminaires, buste de Mercure R/ : PONT.

Encadrement de lauriers stylisé, coq ; au revers, trois espèces de cyprès ou de palmiers. Une autre lampe, offrant aussi un coq, n'a que deux cyprès (v. fig. 4 et 5).

Génie funéraire portant un flambeau R/. Lignes formant une croix dans un cercle et chargées elles-mêmes de petits cercles.

Faune tenant le thyrses, etc. : EX OFI//CINA//PAPITO//NIS.

¹ Elles offrent ceci de particulier qu'elles présentaient une grande quantité de petits trous, défauts qui ont été bouchés, avant la cuisson, à l'aide de boulettes d'argile.

² Deux ont le bubale, le troisième un buste. On sait que le sujet de la cuvette pouvait être obtenu à l'aide d'un petit moule spécial, différent de celui qui a servi à obtenir le reste de la lampe.

³ Loc. cit.

⁴ CARTON. Bull. Soc. Archéol. Sousse, 1910, p. 25.

Tête de Méduse R/: signe en forme de hache à deux tranchants. (D'après une lampe de ma collection.)

Une marque se rencontre assez fréquemment en dehors de la principale dont il va être question : SABBA//TI ou SABBA//TICUS. Je l'ai relevée sur deux lampes portant l'une une panthère, l'autre un vaisseau avec proue à tête de cygne ¹.

Voici enfin les fac-similé de la marque de beaucoup la plus répandue sur ces lampes.

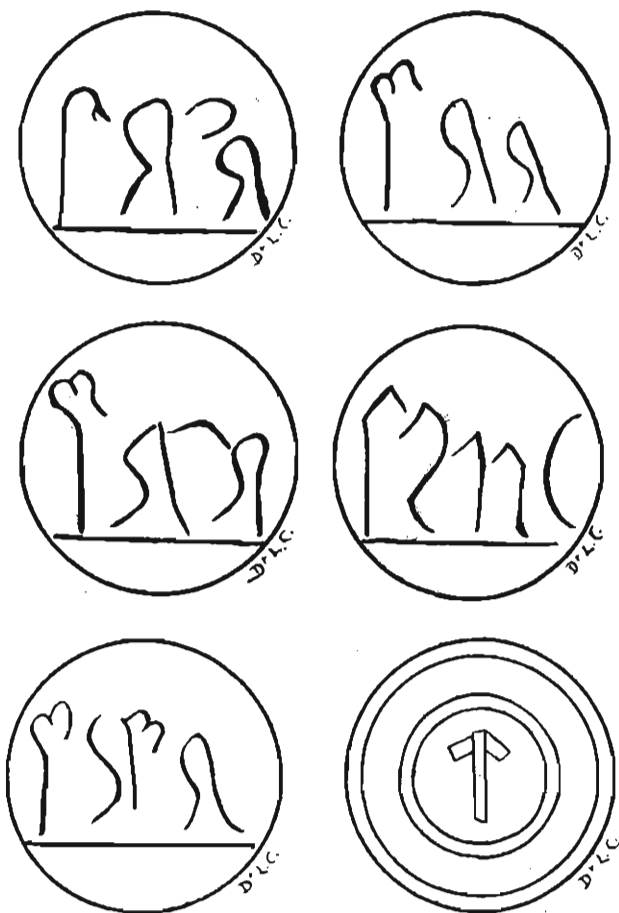


Fig. 6 à 11. ESTAMPILLES SUR LAMPES AFRICAINES DU SABEL.

¹ Une autre lampe, portant exactement le même sujet, et traitée de même façon porte la marque Q. NUMIGEL.

Je laisse à de plus compétents le soin de rechercher ce que sont ces caractères énigmatiques. S'agit-il de lettres néo-puniques ou latines cursives ? M. Eusèbe Vassel ne pense pas qu'il s'agisse de caractères néo-puniques. Il se demande si ce n'est point la représentation barbare de plusieurs objets de métier.

Les textes néo-puniques se lisant de droite à gauche, je me suis demandé ¹ si ce ne serait pas le nom de *Sabbaticus*, des cursives, écrit en ce sens, les deux caractères en forme d'R retournés correspondant à la ligature des lettres *a b* et *b a* de ce mot.

La seule conclusion ferme à laquelle on puisse, à mon avis, s'arrêter en ce qui concerne ce groupe de poteries, c'est que celles-ci sont les produits de l'atelier ou des ateliers d'un seul potier ayant des contremaîtres différents dont les noms sont sur le fond des petits vaisseaux, ou plutôt qu'elles constituent un type qui, adopté à un moment donné dans le Sahel, essaima jusque dans la région de Sbeïtla où son module s'agrandit.

Je rappelle, à ce propos, qu'il paraît y avoir eu, dans les régions de Kasserine, Sbeïtla, Feriana et Thala d'importants ateliers ayant fourni en abondance de grandes poteries d'excellente facture, d'un rouge vif, en forme de vases à verser avec col et anses élancées ou de grands plats. On en a découvert à certain moment une si grande quantité que, m'a-t-on dit, les Arabes en vendaient sur les marchés comme vaisselle d'un usage courant, ce que je croirais volontiers, ayant vu moi-même, chez des Français qui ont habité le pays et n'étaient pas collectionneurs, des piles de ces plats, de ces assiettes et des rangées de ces vases.

Pour en revenir aux lampes, celles dont il vient d'être question paraissent former une transition entre les païennes et les chrétiennes ; aussi bien par leur forme que par la prédominance de certains sujets.

V. — Lampes de Fabrication Indigène

Beaucoup de petits luminaires africains se distinguent de ceux dont il vient d'être question aussi bien par leur facture, la qualité de leur pâte, leur épaisseur, leur degré

¹ L'exemple du nom de la ville de Calama (Guelma) est bien connu.

de cuisson, que par les sujets qu'ils présentent. Je renvoie les personnes qui voudraient se faire une idée de la lampe indigène à l'étude détaillée que j'ai faite de celles de *Thuburnica*¹ dont les Pl. II et III donnent une idée.

Elle est remarquable par une certaine lourdeur de poids et de forme, l'imperforation de la queue, la présence, sur son fond, de ce boudin en forme de *patera* qui sera constant sur les lampes chrétiennes, une décoration à la fois naïve et originale, non dépourvue de quelque élégance, caractères qui la différencient complètement de la lampe romaine. Comme je l'ai indiqué, une grande partie de ceux-ci ne sont pas seulement dus à l'inhabileté des artisans ; ils constituent les premiers balbutiements de cet art africain que l'extension de la civilisation romaine a étouffé à ses débuts.

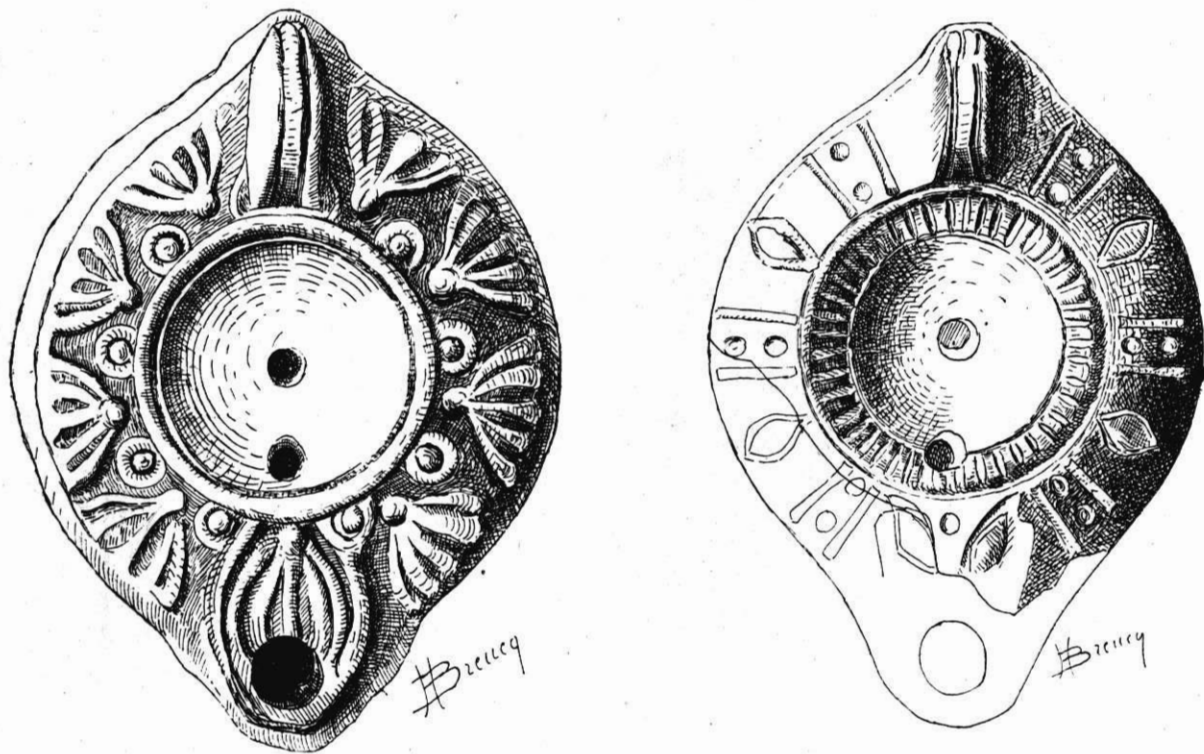
Je n'ai pas retrouvé les ateliers d'où sont sorties les lampes de la *Colonia Thuburnica*, mais leur caractère très localisé indique qu'ils existaient sûrement². On rencontre du reste un peu partout, dans le pays, d'excellente terre à potier dont se servent les femmes arabes. Je crois avoir démontré que ces petites fabriques ont fonctionné pendant plusieurs siècles, leurs produits portant le rellet atténué des modifications de formes subies par les lampes romaines proprement dites qu'on vendait dans les villes du voisinage.

Je n'ai noté qu'une seule marque offrant le nom de *Victor*, en graffite. Il semble en effet que les potiers indigènes, qui du reste signaient rarement, ne se servaient pas de cachets, comme cela se faisait généralement pour les lampes romaines, mais gravaient leur nom avant la cuisson, à l'aide d'une pointe.

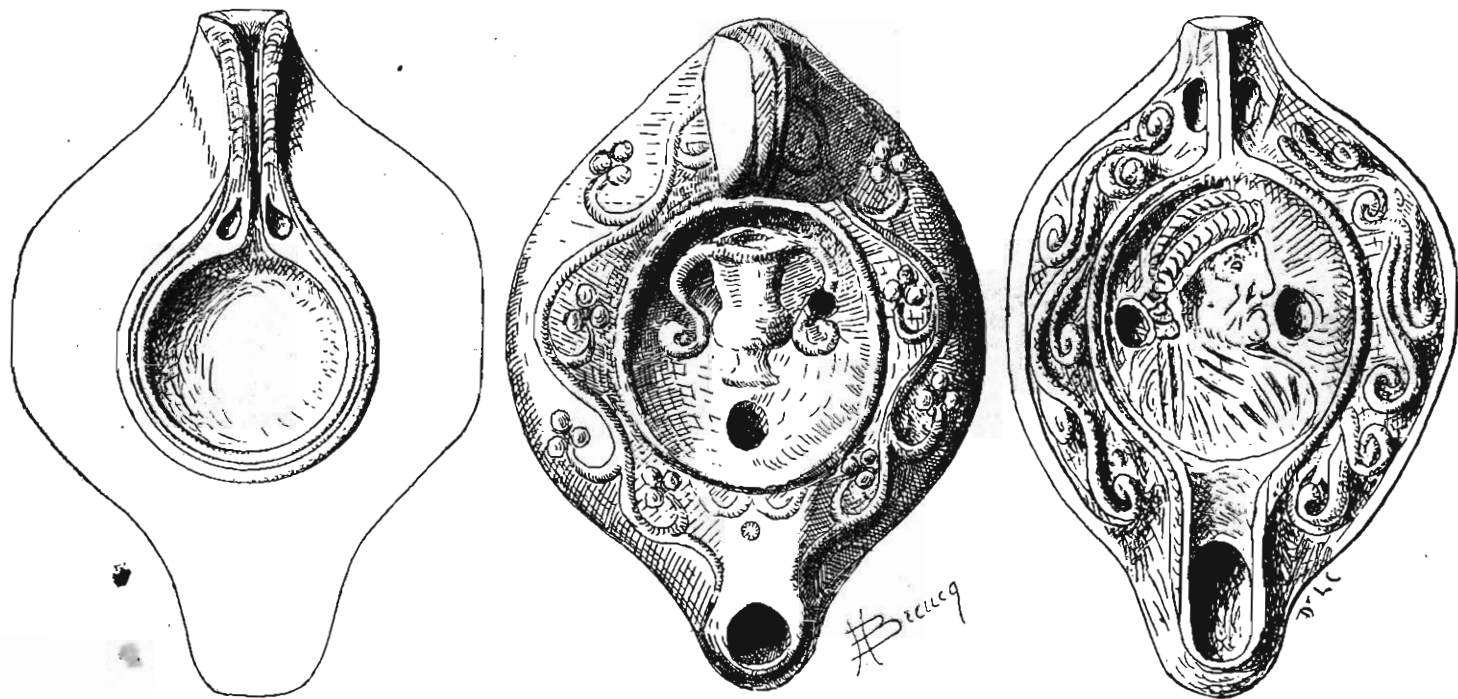
A Bulla Regia, situé à une quarantaine de kilomètres de la *Colonia Thuburnica*, les nécropoles ont offert des lampes païennes typiques avec les estampilles courantes dans le reste de l'Afrique. Fait curieux, ces lampes qui, ailleurs, ont la queue forée, présentent ici une queue pleine. Doit-on en conclure qu'elles ont été fabriquées sur place par des

¹ V. D' CARTON. *Mém. Soc. Nat. des Antiq. de France*, 1913, p. 141. *L'Art indigène sur les lampes de la « Colonia Thuburnica »* et *Rev. Tunis.*, 1915, p. 97. *Les lampes d'art indigène trouvées à Thuburnic et à Chemton.*

² On vient d'en trouver une certaine quantité à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Thuburnic, tout à fait semblables, en général, à celles que j'ai décrites. M. l'abbé Laverdure a bien voulu m'en communiquer les exemplaires.



Pl. II. LAMPES DE LA COLONIA THUBURNICA (Réduction aux 3/4)



Pl. III. LAMPES DE LA COLONIA THUBURNICA (Réduction aux 3/4)

succursales des grands ateliers, que ceux-ci importaient d'ailleurs des luminaires façonnés au goût des gens du pays, ou qu'il s'agit simplement de contrefaçons ?

A Smittu, situé entre les deux autres cités, les lampes sont, par leurs caractères, intermédiaires à celles des villes voisines.

En résumé, cette étude de la fabrication des lampes dans une région tendrait à montrer qu'à côté de celles de type romain, qui étaient importées de grands ateliers romains ou africains, il y en avait qui étaient fabriquées sur place. On devait en effet façonner presque partout ces petits objets. Dans la région dont il vient d'être question j'ai souvent rencontré les restes de fours, notamment au sud de Thuburnic, sur les bords de l'oued Enja, sur ceux de l'oued El Hammam, et non loin de Souk-el-Arba, à l'Hen-chir Merzcug ¹.

J'ai déjà parlé précédemment des fours à potier de l'Hen-chir-Bab-Khalled, que je n'ai, à mon grand regret, pas eu le temps d'explorer ². Ils sont situés au centre de la petite ville. J'y ai surtout recueilli autour d'eux des fragments de carreaux à reliefs et des débris de lampes. Dans les thermes antiques et dans un petit sanctuaire de *Mercurius Silvanus* j'ai trouvé un certain nombre d'autres luminaires. Tous offrent les caractères de la fabrication locale : terre d'un jaune ou d'un rose pâle, épaisse, assez fortement cuite, bec et queue courts et lourds, la seconde imperforée, disque supérieur presque plat, avec deux trous égaux. Souvent, sur un diamètre transversal, l'ornementation est réduite à un encadrement de globules, sans sujet central. Cependant un motif m'a frappé, car il existe assez souvent sur les lampes chrétiennes. C'est une feuille « morte » dont les nervures forment un fin réseau très saillant, encadrée de palmes ou de lauriers très sommairement exécutés avant la cuisson. Ces poteries paraissent, comme celles de Thuburnic, être contemporaines des lampes romaines des première, deuxième périodes et période de transition.

¹ V. D^r L. CARTON. *Bull. Archéol. du Comité*, 1891. *Essai de topographie archéologique sur la région de Souk el Arba*, p. 243.

² V. D^r L. CARTON. *Assoc. Franç. p. l'avanc. des Sciences. Congrès de Clermont-Ferrant*, 1908. *Fouilles exécutées en Tunisie en 1907*.

VI. — Lampes Césariennes

Ce sont de petits vaisseaux en une pâte assez grossière, de forme lourde, à queue non forée et percées sur la cuvette d'un ou deux trous. Le fond est orné de deux cercles concentriques. Ce qui donne à la plupart d'entre elles un caractère tout particulier, c'est la présence d'une inscription disposée en cercle autour de la cuvette.

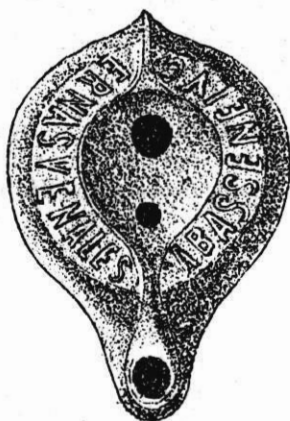


Fig. 12

La formule qu'on lit le plus souvent est la suivante ¹ : *emite lucernas colatas ab asse*. C'est, on le voit, une invitation à acheter le petit vaisseau au prix indiqué d'un as.

Il y a des variantes : *ab assene lucernas venales* (fig. 12), qu'on peut lire : soit *ab asse eme...*, soit *ab Assene*, le dernier mot étant le nom du marchand. Une autre inscription, assez fréquente, montre qu'il faut s'arrêter à ce dernier sens : *Lucernas colatas de of(f)i(ci)na Asseni*.

Une série dont les lettres entourent une coquille marine ² donne un détail intéressant : *Emite lucernas collatas icones*, montrant que le marchand vendait des statuettes en même temps que des lampes, comme dans l'atelier de Carthage dont il a été question au début de ce travail. Ce renseignement, rapproché de celui qui donne le prix de l'objet, montre que c'était fort probablement le potier lui-même qui vendait ses produits, car il est difficile d'admettre qu'il ait imposé un prix de vente à un intermédiaire.

Un de ces récipients, de grand module, trouvé à Cherchell, porte, autour d'une grande coquille marine, des ornements circulaires, décoration rare sur les lampes païennes, fréquente sur les lampes de transition et chrétiennes et, sur le fond, le monogramme constantinien entouré d'une double auréole — description qui doit se rapporter aux deux cercles concentriques qui se voient sur les lampes de même époque — à l'intérieur de laquelle on

¹ V. C. I. L., t. VIII, 22.642, n° 4.

² V. Bull. Archéol. du Comité, 1893, p. 133.

lit : *Eme bono(m) tu(te)lari(um)*, achetez une bonne précaution (contre les ténèbres ou l'esprit malin ou contre tous les deux ¹).

Un objet décrit par Demaeght ² qui portait le monogramme avec l'inscription : *qui fecerit vivat et emerit*, et dont il donne le dessin, paraît être un moule (fig. 13), il

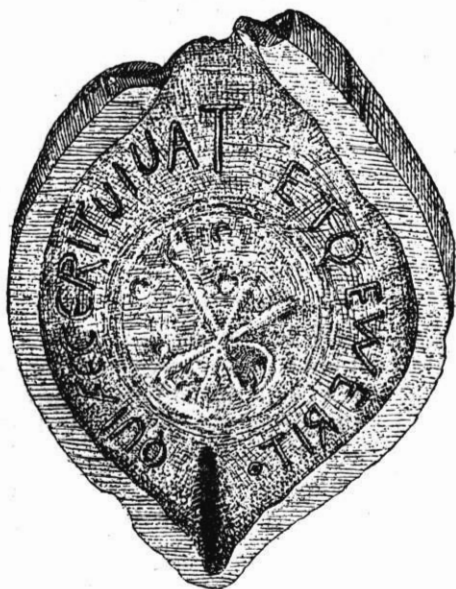


Fig. 13

provient d'Arbal. C'est peut-être de ce côté qu'était la fabrique, quoique ce petit objet fut facilement transportable. Le nom de *caesariennes*, qu'on donne à ces lampes vient de l'appellation antique de Cherchell (*Caesarea*). On a trouvé dans cette localité, auprès de l'hippodrome ³, une lampe à anse non forcée dont le disque supérieur est orné de cercles concentriques, et qui porte sur le fond une inscription en cercle : *Vita Donato coromagistro* ⁴. *Coromagister* signifierait d'après Rossi ⁵, le chef des coroplastes, c'est-à-dire le potier du peuple.

Deux autres lampes du même type, découvertes l'une à

¹ V. Bull. Archéol., loc. cit., p. 124.

² V. Bull. Soc. Géogr. et Archéol. Oran, 1895, p. 222.

³ V. Bull. Archéol. du Comité, 1895, p. 150.

⁴ V. C. I. L., t. viii, 22.643, n° 2.

⁵ Bull. Inst. Arch. 1885, p. 55.

Cherchell, l'autre en Espagne, portent le même nom de potier : *Lucernas collatas de of(fi)cina Donati*.

M. Gsell, qui a trouvé dans la basilique de Tipasa ¹ une cinquantaine de ces lampes en signale seize ayant l'une des inscriptions ci-dessus. Les autres portent diverses décorations : encadrement de postes en relief, rien au centre ; encadrement de palmes, une petite palme semblant faire le tour du bec ² ; encadrement de branches d'olivier, de lauriers, ou de petits cercles ombiliqués ; pas d'encadrement, mais disque couvert de stries rayonnantes imitant une coquille ; d'autres exemplaires n'ont aucune ornementation ; une lampe à deux becs en terre jaune, avec trois petits trous au centre, offre une tête de femme sur l'anse.

M. Gsell dit que d'autres lampes du même type portaient des symboles chrétiens : dauphin, calice, monogramme. Elles dateraient du iv^e siècle ³. On en a trouvé avec elles, dans l'église, d'autres en terre rouge de la forme si répandue à Carthage, et qui dateraient du vi^e siècle. Les lampes césariennes doivent donc être placées au début de l'époque chrétienne. L'étude de leur répartition, d'après le *Corpus*, est instructive ⁴ : Cherchell 17, Tipasa 14, Frika 4, Sidi-Ferruch (près Alger), Tiklat (près Bougie), Bosquet (près Mostaganem), Gouraïa, Berja (Espagne), Ilici (Espagne). On doit ajouter à cette liste la moitié supérieure d'une lampe de ma collection, trouvée à Carthage et qui porte l'inscription : *ab Assene* ⁵.

Cette répartition fait penser, ou qu'il y eut plusieurs ateliers le long de la côte, à l'Est et à l'Ouest de Cherchell, ou, avec M. Gsell, que la fabrique était dans cette dernière localité. Il est possible que le nom du fabricant ou d'un des fabricants ait été *Donatus*.

VII. — Lampes d'Henchir Srira

En 1905, un colon de la région située entre Sousse et Sbeïtla, M. Deniau, m'apporta un panier plein de lampes.

¹ *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 61.

² Motif fréquent à Henchir Srira, au Djebel Oust, etc.

³ V. *Ibid.* *Bull. Archéol. du Comité*, 1901, p. CLXI.

⁴ Je n'y ajoute point les découvertes postérieures à la publication de ce volume qui n'apprendraient rien.

⁵ On a trouvé quelques lampes du même genre que celles de Cherchell, mais avec une formule différente, à Rome et en Etrurie (*C. I. L.*, xv, 6.752 et x, 16.699, n° 7). Le R. P. Delattre vient de m'apprendre qu'il possède quelques fragments de lampes de ce type, trouvés aussi à Carthage.

et de moules qu'il avait trouvés dans sa propriété. Il paraissait bien s'agir d'un atelier, et je signalais de suite cette découverte à la Société Nationale des Antiquaires de France¹. M. Deniau annonça, sur mon conseil, sa découverte au Service des Antiquités, qui fit explorer le dépôt par M. Hauteccœur.

Les ruines de l'Henchir Srira renferment deux monticules², dont l'un, mesurant 50 mètres sur 60 de diamètre, était formé de lampes de rebut offrant des défauts très variés. Tantôt elles étaient collées deux à deux, tantôt le sujet était mal venu, ou bien le vaisseau cabossé, écorné ou brûlé. Ces objets n'avaient pas été jetés aux abords des ateliers, qui étaient dans la ville, mais dans un de ces dépôts d'immondices, si fréquents auprès des restes des villes d'Afrique et dont j'ai étudié quelques-uns³. On a trouvé, à côté de ces lampes, beaucoup de moules en plâtre plutôt grossiers. Il y en avait deux pour chaque lampe, ils sont plats du côté extérieur, et découpés en silhouettant le profil horizontal de l'objet. Un fin revêtement de plâtre à l'intérieur servait à rehausser l'ornementation.

Quand ces vaisseaux sont venus, ils sont en terre rouge et, quand ils ont été brûlés, gris ou noirs. Les parois en sont épaisses, ce qui les alourdit. La cuvette n'en est plus ronde, comme dans les lampes païennes, ou dans celles de la région du Sahel dont j'ai parlé plus haut, et c'est cet allongement qui doit les faire considérer comme postérieures à celles-ci. Le bec se soude par une base élargie à la cuvette, à laquelle son orifice est relié par une gouttière, disposition qui, lorsque l'huile sortait par ce dernier, à la suite d'un heurt ou d'une inclinaison trop forte, la ramenait à l'intérieur du récipient.

Voilà un caractère qui apparaît pour la première fois sur les lampes et qui ira en s'accroissant sur les récipients chrétiens. La queue n'a plus les deux rainures des lampes antérieures. Elle est tantôt forée comme dans les lampes païennes (43 fois) et tantôt pleine (27 fois) comme dans les lampes chrétiennes. Le talon prend nettement la silhouette d'un éperon de cuirassé. Les deux trous de la cuvette, si nettement différenciés précédemment sont devenus d'égalé

¹ V. CARTON. *Bull. Soc. Nation. Antiq. de France*, 1906, p. 122.

² V. HAUTECCŒUR. *Mél. de l'Ecole de Rome*, 1909. *Les ruines de Henchir Srira*, p. 383.

³ V. DR L. CARTON. *Bull. de la Soc. Archéol. de Sousse*, 1915. *Le Monte Testaccio de Sousse*.

grandeur et placés tantôt sur l'axe transversal, tantôt sur l'axe longitudinal. Le bourrelet qui entoure le fond se poursuit jusqu'à la saillie de la queue pour former la *patera*.

Cette forme date probablement de la fin du iv^e ou du début du v^e siècle. L'ornementation corrobore cette détermination. L'encadrement, interrompu par la gouttière, forme deux branches qui se rattachent à la queue. Le motif en dérive évidemment des lampes antérieures, mais combien altéré. La feuille de laurier a fait place à une simple palmette, les pampres à une série de postes ; très souvent on s'est borné à tracer une suite de traits obliques par rapport aux rayons de la lampe, et parallèles entre eux.

Cette décoration a parfois été obtenue par moulage ; le plus souvent, elle a été faite après en creux, à l'ébauchoir. C'est l'effet d'une régression vers les procédés primitifs, comme l'on voit sur les lampes de Thuburnic et du Djebel Oust. Les sujets sont en majeure partie païens¹ ; les uns sont religieux, ils représentent Serapis ou Pluton coiffé du *modius*, Hélios radié, Proserpine, Diane tirant l'arc, Mars, Léda et le cygne, Bacchus, une prêtresse debout tenant une patère, un personnage appuyé sur un Hermès. D'autres, non religieux, sont fréquents sur les autres lampes païennes : moissonneur, cratère. D'autres rappellent ces motifs de style alexandrin qui, dès le i^{er} siècle, dominent en Afrique dans les sépultures, les mosaïques, la céramique, les lampes surtout, et dans lesquels figurent des amours, assis, tenant un vase, assis près d'un panier de fruits, tenant une couronne, etc. On a relevé encore des sujets communs aux lampes païennes et chrétiennes : béliet, bœuf, cerf, cheval, chien, coq, lévrier, lièvre, sanglier, lion, cartouche vide à bords dentelés, rosace à sept ou huit pétales.

Si on laisse de côté les motifs sûrement indifférents ou qui, étant à la fois païens et chrétiens, ne peuvent pas donner d'indications, il reste des sujets païens indiscutables auxquels on ne peut en opposer un seul qui soit sûrement chrétien. Il est possible que les lampes étaient destinées à une clientèle appartenant aux deux religions, les adeptes de la seconde ne tenant pas encore sans doute à afficher leurs croyances par l'achat d'emblèmes trop précis. En tous cas, si on peut donner à ces poteries le nom de lampes

1 V. HAUTECŒUR. *Musée Alaoui, Supplément*, p. 230. CARTON. *Bull. Soc. Nat. des Antiq. de France*, 1906, p. 122. RENAULT. III^e *Cahier d'Archéol. Tunis.*, p. 124. NICOLAS. *Revue Tunisienne*, 1907.

de transition, rien n'autorise à leur donner celui de chrétiennes.

Comme l'a remarqué M. Hauteccœur, les marques ne donnent jamais le nom, elles sont réduites à une initiale : M, N, V, Y, ou à un ornement : trèfle à trois ou quatre feuilles, palmette, croix seule ou cantonnée de points, ou en relief sur une palmette. J'ai relevé moi-même, sur des lampes de ma collection, les lettres A B C, A B C S, A B C T¹.

Il faut reconnaître que les caractères de ces marques sont tout à fait ceux qu'on a relevés sur des lampes franchement chrétiennes. Ici, comme au Djebel Oust, les potiers qui fabriquaient les luminaires faisaient aussi des vases dont on a trouvé de nombreux débris². D'après les noms relevés dans l'épigraphie de la petite ville antique, l'auteur pense que les potiers étaient des indigènes et il faut reconnaître que le caractère de leurs produits rappelle ceux des artisans de Thuburnic et du Djebel Oust.

On peut se demander si ces lampes ont été exportées au loin. M. Hauteccœur dit en avoir trouvé, du même type qu'elles à Sbeitla, El Djem, Carthage et en dehors de l'Afrique, à Palerme, Syracuse et Rome. Plusieurs portaient des sujets qu'il n'a pas rencontrés à Henchir Srira, ce qui l'amène à conclure qu'elles ne proviennent pas de cette localité, car il serait étonnant qu'une bourgade ait eu le monopole de ce type. Mes propres observations corroborent cette opinion. J'ai en ce moment sous les yeux une série de lampes provenant de Kasserine, Mactar, Carthage, du Djebel Serdj, qui paraissent identiques à celles de Henchir Srira, à un premier examen. Mais elles offrent des différences tendant à montrer que, comme pour le groupe de lampes à la marque si curieuse décrites plus haut, il a dû en être fabriqué du même type, à un moment donné, en plusieurs points d'une région de l'Afrique.

VIII. — Atelier d'Uthina

A Oudena, auprès de Tunis, en déblayant les thermes antiques dans lesquels a été trouvée la mosaïque

¹ Pour Hauteccœur, S et T seraient peut-être les initiales du potier.

² Ces débris rappellent tout à fait par leur ornementation en palmettes, damier et ronds quadrillés les tessons chrétiens de Carthage, les couleurs, la nature et la cuisson de la pâte sont identiques. Les ateliers d'Henchir Srira auraient-ils donc exporté dans la capitale ?

dite des *Luberii*, on a rencontré un atelier de potier chrétien ¹.

La ville a été ruinée, au milieu du iv^e siècle, par l'invasion vandale. Les thermes cessèrent de fonctionner, tout en restant debout, et c'est là que s'installa l'artisan ; sa fabrique resta en pleine activité jusqu'au jour où un incendie la détruisit complètement. Les voûtes, en s'effondrant, écrasèrent un entassement considérable de vases, plats, lampes, statuettes, cachets et moules.

Parmi ces débris, Gauckler a remarqué plus de trois cents plats ornés au fond, sur le pourtour ou le marli d'estampilles chrétiennes, quatorze types différents de monogrammes du Christ ou de croix simples, le swastika dans un carré, l'agneau, le lièvre, le coq, la colombe, l'autel, le palmier, le lion, le renard, le chrisme accosté de l' α et de l' ω , un clerc tenant le calice à deux mains, le Christ et l'âme fidèle (un lièvre dans les bras), le Bon Pasteur, le Christ accosté de deux anges, saint Michel transperçant le dragon, l'agneau.

Parmi les cachets à estampilles l'un porte les trois lettres P E R.

A côté de moules de lampes chrétiennes en plâtre, il y avait des moules de vases à parfums et toute une série de formes à potier ², dont plusieurs portent des graffites ou le chrisme et la palme.

On voit que dans cet atelier, on ne faisait pas seulement des lampes, mais aussi d'autres poteries. Il devait probablement en être ainsi de tous les petits ateliers indigènes, la spécialisation dans la production n'ayant pu exister que pour des établissements importants ³.

A côté des lampes chrétiennes de forme typique, on en a trouvé ici en forme « de bol tronc-conique fermé par un dôme également tronc-conique percé de deux trous, l'un au centre, l'autre dans la rigole, pour la mèche, ou encore recouvert d'un dôme tronc-conique également surmonté d'un goulot ». Il est intéressant de noter cette juxtaposi-

¹ V. GAUCKLER. *Le domaine des Luberii à Uthina*. Bull. Archéol. du Com., 1897, p. 45 et suiv. Catal. du Musée Alaoui, p. 194 et suiv.

² Instrument en terre cuite de 10 centimètres de longueur environ, en forme d'ellipse aplatie suivant deux faces concaves destinées à recevoir les doigts. Cet instrument servait à modeler l'argile tournant à l'aide d'un tour.

³ Si on s'en rapporte au catalogue du Musée Alaoui par Hauteceœur, on aurait découvert un autre atelier de potier de l'époque chrétienne à Carthage. Les renseignements qui m'ont été fournis à ce sujet semblent indiquer qu'il s'agit d'une erreur.

tion de deux formes, l'une dérivant des lampes antérieures, l'autre que l'on considère comme vandale, sans qu'il y ait de type de transition entre les deux.

On ne connaît pas, en Afrique, d'autres ateliers de lampes byzantines.

Je ne puis à la liste de fabriques de lampes qui précède ajouter la description de deux d'entre elles, dont on m'a signalé l'existence. L'une a fourni plusieurs centaines de lampes païennes dans la tranchée d'une route aux environs immédiats de Mactar. L'autre a été signalée à M. Riettmann par un gisement de luminaires de basse époque, vandales ou arabes, à Sousse, au pied du Monte Testaccio.

Je ne tirerai qu'une conclusion de ce qui précède, c'est qu'à côté des ateliers à produits de caractères franchement romains, il a existé en Afrique des fabriques de poteries indigènes. Les lampes s'en éloignaient plus ou moins du type de la lampe romaine. Les formes souvent antérieures aux premières semblent s'en être développées à mesure que les importations et l'influence italiennes ont diminué.

D^r L. CARTON,

Correspondant de l'Institut de France.





